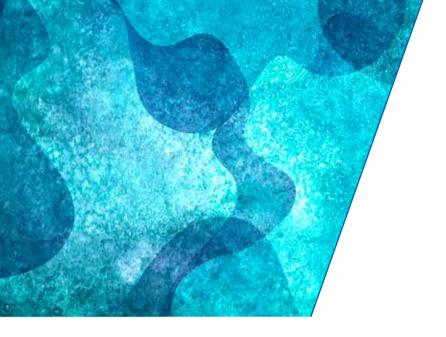
un autre REGARD

HORS SÉRIE Nº8





SOMMAIRE

Chiffres-clés	3
Rapport moral de la Présidente	6
Avant-propos	10
Missions sociales	12
Vie associative et gouvernance	34
Rapport financier de la trésorière	40
Bilan général du siège 2021	42
Compte de résultat 2021	44
Budget prévisionnel 2022	46
Annuaire des délégations	47

Chiffres-clés de la santé mentale EN FRANCE

Sources OMS, *Psychiatrie*: *l'État d'urgence*, CNAM, Étude FondaMental. 2020, Étude Moyan Y, Frajerman

+ de 3 millions

de personnes ont des troubles psychiques sévères

+ de 4,5 millions

de personnes les accompagnent au quotidien

1re Cause médicale d'invalidité

millions

de Français sont concernés par des troubles psychiques

1 personne sur 4

souffrira de troubles psychiques au cours de sa vie

1 jeune sur 3

souffre d'un trouble de santé mentale en France **75** %

des troubles psychiques se déclarent avant 25 ans

3e rang

Des maladies les plus fréquentes après le cancer et les maladies cardio-vasculaires

+ de 30 %

des personnes vivant à la rue ou en grande précarité souffrent de troubles psychiques

Rapport d'activité Unafam 2021 3

Chiffres-clés 2021 de l'Unafam

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

315 SITES D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ





15 121 ADHÉRENTS

1600 BÉNÉVOLES

49 SALARIÉS (40,9 ETP) et

11 PROFESSIONNELS mis à disposition (10,5 ETP) :

- 24 au siège (20,1 ETP)

- 36 en délégations (31,3 ETP)



30000 **PERSONNES ACCOMPAGNÉES** par des pairs dans des délégations

50000 **PERSONNES AIDÉES** directement ou indirectement

GROUPES DE PAROLES



195 SESSIONS de formation

4 000 AIDANTS familiaux et BÉNÉVOLES formés

Près de 3 000 MANDATS **DE REPRÉSENTATION dans les instances** médicales, médico-sociales, et sociales



328 000 **HEURES de bénévolat.** soit un équivalent de 10 058 K€ ou l'équivalent de 204 ETP



8649 DEMANDES TRAITÉES par le service « Écoute-famille »

6422 INTERVENTIONS du service social

581 DEMANDES TRAITÉES par le service juridique

300 CONSULTATIONS psychiatre

RAPPORT MORAL de la PRÉSIDENTE



Morie-Jeonne Richard Présidente de l'Unafam

Sortir de l'isolement pour retrouver la force d'avancer :

malgré le contexte, cette année, 2800 nouvelles familles nous ont rejoints et, aujourd'hui, l'Unafam compte plus de 15 000 adhérents.

à nos missions d'accueil. Mais les échanges autour d'un café, lors d'une sortie, après un groupe de parole nous ont manqué. Localement, vous avez profité de chaque parenthèse pour vous retrouver, pour pratiquer l'accueil et l'entraide

2021: Foire entendre nos voix

Malgré une prise de conscience des politiques et des médias sur l'importance de la santé mentale, la maladie et le handicap psychiques restent encore oubliés. Nous avons continué à porter, en particulier lors des assises de la psychiatrie, la nécessité d'apporter des soins dès les premiers symptômes. Nous avons contribué à ces assises en élaborant un document Pas de soins sans accompagnements, pas d'accompagnements sans soins, porté par le conseil d'administration.

Soutenir, mobiliser, agir... Faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause nationale S'appuyant sur notre 2^e baromètre, nous avons

et renforcer les liens Une année 2021 toujours marquée par la crise

2021: maintenir

sanitaire liée au covid. Les personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs familles ont dû s'adapter au confinement, à une société avec masques et gestes barrières. Nous nous sommes tous mobilisés: avec le téléphone, avec WhatsApp, avec Zoom ou Teams pour répondre

sans conditions.

révélé le peu d'avancée, voire la dégradation de la situation des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leur famille. La non-compensation des besoins générés par les altérations des fonctions cognitives et psychiques conduit à des situations où la personne se retrouve sans logement, sans accompagnement, sans activité, sans emploi, sans lien social, sans soins, condamnant les plus vulnérables et leur famille à ne pas pouvoir vivre pleinement et dignement leur vie de citoyens. Or, sans activité, emploi, logement, ressources, liens sociaux, la santé mentale se détériore! Nous en avons fait l'expérience durant cette crise sanitaire.

Nous avons lancé un dispositif en deux temps : dénoncer nos réalités (le 6 octobre), et interpeller les candidats à la présidentielle 2022 avec nos dix mesures (le 10 octobre). Nous avons porté nos préconisations dans les ministères concernés, auprès des candidats et de leur équipe de campagne.

Prendre la parole c'est aussi permettre à ceux qui cherchent du soutien ou des informations, de connaître les missions de l'Unafam. Nous avons communiqué pour rendre visible la cause des maladies et du handicap psychiques par une présence renforcée dans la presse écrite, auprès de la presse spécialisée, sur les réseaux sociaux et dans les médias audiovisuels.

2021: mieux comprendre pour mieux accompagner

L'Unafam déploie ses activités d'information et de formation auprès des familles dans toute la France. Elle a poursuivi sa révolution numérique avec la plateforme form'aid@nts. Nous l'avons enrichie du module d'e-learning Les troubles psychiques: des clés pour comprendre, accessible à tous, gratuitement. Plus de 2 300 proches aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques ont consulté l'un des modules d'e-learning. Mais lors de chaque plage de déconfinement, les délégations se sont mobilisées pour assurer des formations en présentiel afin de consolider les savoirs acquis, et de répondre aux besoins de se rencontrer et d'échanger informellement.

Nos actions s'appuient sur le concept de la pairéducation. Nos formations sont coconstruites: le savoir des personnes vivant avec des troubles psychiques renforce celui des aidants dans une complémentarité avec le savoir des professionnels soignants. Dans nos formations, nous développons l'échange des savoirs entre pairs. Le concept de soutien et d'entraide de l'Unafam prend alors toute sa dimension.

La confiance que nous témoignent nos financeurs, notamment celle de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) nous permet de poursuivre et d'enrichir nos actions pour construire un parcours de l'aidant qui s'intègre parfaitement avec les formations d'éducation thérapeutique proposées par les services cliniques. Trouver à l'Unafam un réseau d'entraide permet de sortir de l'isolement, et si la personne le souhaite, devenir à son tour pair-aidant famille, formateur, représentant d'usager. C'est passer de l'engagement individuel à un engagement collectif.

2021 : se mobiliser autour du respect des droits de la personne en situation de handicap

Vous trouverez dans ce rapport les actions que nous avons menées auprès des pouvoirs publics pour que l'accès aux droits des personnes malades et/ou en situation de handicap psychique devienne une réalité. La non-discrimination et l'égalité des chances sont inscrites dans la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH) que la France a ratifiée. L'audition de la France à l'ONU en août 2021 a montré combien nos combats étaient justes.

Nous avons porté quelques grands chantiers :

- Toute l'année 2021, dans le prolongement de l'engagement pris par le Gouvernement lors de la Conférence nationale du handicap, nous avons travaillé avec les associations Unapei, Autisme France, HyperSupers-TDAH avec le soutien de Handéo afin de finaliser un rapport permettant d'améliorer les conditions d'octroi de l'élément « aide humaine » de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour mieux prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap du fait d'altérations de fonctions mentales, cognitives, et psychiques. Un travail mené avec l'aide de scientifiques pour permettre d'accéder à la PCH et faire sauter le verrou d'accès à la PCH aide humaine. Ce travail interassociatif a fait de la modification de l'annexe 2.5 du Code de l'action sociale et des familles une « utopie atteignable » qui mettra fin à une discrimination à l'œuvre depuis 2005.
- AAH et déconjugalisation: un combat pour que l'allocation adulte handicapée (AAH) soit reconnue comme un revenu d'existence individuel (garantir un minimum de ressources à des

Plus de 2 300 proches aidants

de personnes vivant avec des troubles psychiques ont consulté l'un des modules d'e-learning.



personnes qui, du fait de leur handicap, sont en incapacité partielle ou totale de subvenir, par elles-mêmes et par leur travail, aux besoins de la vie courante) et non plus comme un minimum social dont le montant est fonction des revenus du couple. Malgré l'engagement des associations, le soutien d'un très grand nombre de partenaires, la déconjugalisation de l'AAH n'a pas été votée.

• Nous avons pour la deuxième année consécutive porté la révision de l'article L.3222-5-1 du Code de la santé publique sur la contention et l'isolement. Lors des travaux d'écriture, nous avons porté votre voix. Nous l'avons portée auprès des élus, dans les ministères et au sein de la Commission nationale de psychiatrie. Quelques réussites: la personne de confiance existe dans ces textes, l'information au patient a été réintroduite. l'information aux familles a

« Nous continuons

sans découragement

à porter nos demandes

pour un accès au

pour un accès et un

maintien dans l'emploi,

pour l'accès à l'école

et à la formation.»

retrouvé sa place, les commissions départementales des soins psychiatriques (CDSP) aussi. Mais on est encore loin d'une réflexion collective sur les droits des personnes lorsque leur souffrance ne leur permet plus de demander des soins.

Ces chantiers n'ont pas fait oublier ceux qui étaient

en cours. Des difficultés importantes perdurent dans l'accès à des dispositifs d'accompagnement permettant à chacun de mener une vie digne et choisie. Nous continuons sans découragement à porter nos demandes pour un accès au logement accompagné, pour un accès et un maintien dans l'emploi, pour l'accès à l'école et à la formation.

À travers les remontées de terrain, nous savons que l'accès aux soins souffre de grandes disparités territoriales. La pédopsychiatrie comme la psychiatrie sont exsangues. Ce n'est plus uniquement un problème de budget mais un problème de sens. Comment, alors que nombre de soignants quittent le navire, accueillir de nouveaux patients? Le déploiement de la feuille de route ministérielle de la santé mentale et de la psychiatrie se poursuit mais sur le dernier kilomètre, nous ne voyons pas encore les retombées. Des lits ferment, des CMP ont des plages horaires réduites. Nous restons inquiets pour le suivi des soins et la mise en place des soins de réhabilitation.

Il ne pourra y avoir un ambulatoire de qualité reposant uniquement sur du sanitaire. Le déploiement de dispositifs sociaux et médico-sociaux est une condition à la réussite du virage inclusif. Ce nouveau paradigme exigera la mise en œuvre d'un véritable plan santé mentale, doté de moyens financiers, et porté par une stratégie interministérielle.

2021 : se mobiliser pour combattre les préjugés

Un projet commun: la belle aventure de Psycyclette en septembre a été très bien relayée par les participants et par la presse. Participer c'est bien plus que de pédaler, c'est être en lien avec d'autres, relever un challenge pour soi, prendre soin de soi et de sa bonne santé mentale. Patients, soignants, familles, cyclotouristes...: tous et simplement des citoyens sur un vélo dans le même effort pour atteindre l'étape suivante.

Former le grand public : le déploiement des premiers secours en santé mentale (PSSM) s'est

poursuivi. Nos formateurs accrédités ont dispensé des formations de secouristes en santé mentale. Tout particulièrement auprès des personnels de la direction de l'administration pénitentiaire. Un travail d'adaptation aux publics jeunes est en cours.

Des formations sur mesure répondants au cahier des charges Qualiopi: l'Unafam a été reconnue dans son professionnalisme. Répondant au cahier des charges Qualiopi, elle est organisme accrédité. Forte de son expertise en matière de connaissance des troubles et du handicap psychiques, elle propose de la formation continue, sur mesure, à destination des professionnels qui souhaitent se former sur les maladies mentales et le handicap psychique afin de mieux prendre en compte les spécificités des personnes dans leur pratique d'aide et d'accompagnement.

2021 : mieux comprendre, mieux soigner et mieux accompagner : soutien à la recherche

Si la maladie mentale est la 1^{re} cause d'invalidité et occupe le 2^e rang des causes mondiales du handicap, si parmi les dix pathologies majeures, cinq maladies sont liées à des troubles psychiques, les recherches sur les maladies et le handicap psychiques restent les parents pauvres; ce que nous dénonçons. Aussi, apportons-nous notre expertise et notre soutien à de nombreux projets de recherche.

L'Unafam soutient les jeunes chercheurs à travers ses prix, recherche et collabore avec la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC). Quelques colloques en région (un bravo à la Nouvelle-Aquitaine pour son colloque *Maladie* psychique détection et prévention : quelles avancées? à Limoges), et comme chaque année, vous avez été très nombreux à suivre notre colloque organisé sous forme de webinaire.

2021 : des professionnels engagés en soutien de nos actions

Ce rapport d'activité montre le dynamisme de notre association. Sans l'apport précieux des professionnels, il ne serait pas de cette qualité. Je les remercie pour leur soutien, pour la grande adaptabilité dont ils font preuve, pour leurs compétences mises au service de notre association. Ils assurent le lien nécessaire à une bonne coordination de nos actions. Leur force de proposition nous challenge. Ils contribuent à nous donner #laforcedayancer.

Au nom des familles, je remercie les donateurs et les personnes qui, chaque année, nous apportent des ressources pour mettre en œuvre nos projets. Je remercie les pouvoirs publics qui, par leurs financements et la confiance qu'ils nous accordent, soutiennent nos actions en direction des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leur famille. Nous avons à cœur d'être dignes de cette confiance.

Dans cette crise sanitaire qui n'en finit pas, alors que la guerre avec ses atrocités touche l'Europe, les valeurs d'entraide portées par les associations sont des maillons forts permettant de consolider la chaîne de nos solidarités.

Par votre adhésion, votre engagement, vous avez été un soutien indispensable tout au long de l'année. Merci.

Marie-Jeanne Richard Présidente de l'Unafam

AVANT-PROPOS

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action à l'aide de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et à la défense des intérêts communs des familles et des personnes atteintes de troubles schizophréniques, de troubles bipolaires, de dépressions sévères, de troubles anxieux et phobiques, et autres psychoses graves non diagnostiquées. L'Unafam assure également le soutien à la parentalité en direction des parents d'enfants et d'adolescents ayant des troubles du comportement, des troubles psychiques ou psychologiques. De plus, un réseau de grands-parents s'est développé sur le territoire pour soutenir celles et ceux qui accompagnent un proche vivant avec des troubles psychiques, lui-même parent.

Au sein des délégations départementales, les bénévoles (des personnes formées et, pour le plus grand nombre, concernées par la maladie et/ou le handicap psychique d'un proche), se relaient auprès des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à retrouver la force d'avancer. Cet accompagnement par des pairs agit en complémentarité avec l'action de professionnels basés au siège: psychologues, assistantes sociales, avocates, psychiatres... Cette action est soutenue par tous les professionnels du siège ou les délégations qui viennent en appui des actions nationales, régionales ou départementales.

L'Unafam défend les intérêts communs des personnes concernées par les troubles psychiques et

de leur famille à travers de nombreux mandats de représentation. Elle participe également à des groupes de travail et de réflexion dans les ministères et les instances gouvernementales pour porter la mise en œuvre des droits fondamentaux des personnes, droits communs et spécifiques à la maladie et au handicap psychiques.

L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation auprès de professionnels.



Elle se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation auprès de professionnels.

Soucieuse de répondre aux préoccupations des personnes vivant avec des troubles psychiques

et de leur famille espérant de nouvelles pistes thérapeutiques, l'Unafam soutient la recherche, notamment grâce à la remise de prix à de talentueux chercheurs. Par ailleurs, l'Unafam s'intéresse à l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions sociales, notamment pour la défense des droits des usagers et la déstigmatisation, l'Unafam travaille avec des usagers, des associations de patients et noue des partenariats avec les associations nationales ou locales dans le domaine de la santé mentale, de la psychiatrie et des handicaps.

4 AXES DE TRAVAIL

Les missions sociales de l'Unafam s'articulent autour de quatre axes :

- 1. Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- 2. Soutien des familles par la formation et l'entraide
- 3. Déstigmatisation et défense des droits
- **4.** Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement



Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information

La mission principale de l'Unafam est le soutien des familles. Au total, environ 50 000 personnes sont oidées directement ou indirectement.

44% parents

Service Écoute-famille

Il s'agit d'un service d'écoute téléphonique national assuré par une équipe de psychologues cliniciens.

Ce service gratuit et respectant l'anonymat permet aux personnes de s'exprimer en confiance sur les bouleversements survenus dans leur vie et sur leurs émotions. Les psychologues tentent de les amener à identifier leurs ressources ainsi que celles de leur proche malade pour mieux faire face à la situation et redevenir actrices de leur vie (empowerment).

Fn 2021.

8649 demandes

ont été traitées,

significative de 7 %.

soit une augmentation

Le service Écoute-famille a réalisé 200 entretiens Skype cette année. La crise sanitaire n'a pas permis la réalisation d'entretiens en face-à-face.

Les demandes de l'entourage se concentrent à hauteur de 30 % sur le besoin d'être écouté. La relation avec la personne malade, notamment

OUI SONT LES APPELANTS?



13 % conjoints

11% Fratrie

10%

sonnes concern oar des troubles

Pour apporter un soutien aux familles dans la durée et pour les aider à sortir de l'isolement, à la fin de l'entretien, les psychologues peuvent les orienter vers les délégations départementales de l'Unafam qui offrent un accueil de proximité et de pairs à pairs très complémentaire au service Écoute-fa-

l'attitude à adopter et le posi-

traide et accéder aux formations.

NATURE DES DEMANDES



À noter que la majorité des appelants exprime des émotions similaires durant l'appel : de l'impuissance, de l'inquiétude, de l'angoisse, de l'incompréhension face à la situation de leur proche. Ils ont un profond besoin d'extérioriser ces émotions, de relâcher et de faire tomber la pression qui les accable.

L'impact de la pandémie n'a pas été sans conséquences sur les familles et leurs proches. La durée dans le temps de ces périodes d'alternance entre relâchement et confinement, a mis en avant la capacité d'adaptation de chacun mais aussi la dégradation extrême de certaines situations déjà bien instables alors que les conditions d'accueil en psychiatrie se sont dégradées faute de pratitudes des appelants.

DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

L'accueil dans les délégations par les pairs

L'écoute téléphonique et l'accueil en présentiel des familles concernées par la maladie psychique d'un proche constituent l'une des activités essentielles de l'Unafam. Dans chaque département, au plus près des familles, des permanences téléphoniques sont mises en place pour pouvoir répondre aux appels en direct ou en différé. Des accueils sur rendez-vous et des permanences sont organisés. Lors de rencontres personnalisées et confidentielles, les personnes sont reçues par des bénévoles formés ayant vécu ou vivant eux-mêmes l'expérience de la maladie et du handicap psychiques auprès d'un proche. Durant cette année 2021, les accueils ont été maintenus;

pour s'adapter à la situation sanitaire, ils se sont déroulés par téléphone ou par visioconférence lorsque le présentiel n'était pas possible.

Les personnes formées à l'accueil suivent régulièrement des séances de mise à niveau à l'initiative des délégations départementales ou régionales. Des outils pour un accueil

En 2021, les bénévoles formés ont assuré des permanences ou des rencontres sur rendez-vous dans les 99 délégations départementales et les 315 points d'accueil. 26400 personnes ont été ainsi accueillies en distanciel et en présentiel.

adapté de parents de jeunes et d'adolescents présentant des troubles psy ont été développés pour mieux réaliser cette mission d'accueil. 503 familles ont ainsi pu être accueillies dans ce cadre spécifique en 2021.

Au sein de certaines délégations, 71 bénévoles se sont formés au programme Bref. Ce programme de psychoéducation propose une approche respectant

mille. Cette complémentarité est essentielle pour l'Unafam car en proximité la ciens dans de nombreux services. L'incertitude personne pourra se constituer un réseau d'enface à l'avenir perdure désormais dans les inquié-

MISSIONS SOCIALES

Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information

Service social

Le service social est assuré par deux assistantes sociales spécialisées sur les législations sociales, juridiques, fiscales liées aux situations de handicap et plus particulièrement dans le champ de la psychiatrie.

En effet, depuis janvier 2021, une seconde assistante sociale répond aux demandes croissantes des familles.

Les familles ont ainsi la possibilité d'interroger un interlocuteur professionnel unique sur un spectre large comme les droits sociaux, ou encore patrimoniaux. Ces questionnements abordent des domaines comme le logement, la fiscalité, les prestations sociales mais aussi les dispositifs

> existants pour accompagner un proche en situation de handicap ou sortant d'une hospitalisation.

Fn 2021.

3 232 dossiers ont été étudiés

Ce traitement a entraîné

6422 interventions

Les deux assistantes sociales sont au service des familles qui les sollicitent sur des sujets qui impliquent leur proche malade et/ou handicapé psychique à chaque étape

de sa vie, en fonction de l'avancée en âge et de l'évolution de ses besoins. Cette action s'inscrit pleinement dans l'aide aux aidants. Les assistantes sociales expliquent non seulement les prestations, les dispositifs existants mais également les mécanismes qui régissent l'accès à ces prestations, à ces dispositifs. C'est une spécificité du service social Unafam.

La situation de la personne concernée est prise en compte dans sa globalité grâce à une coordination multiprofessionnelle interne et externe. Cette approche transversale et évolutive permet d'établir une réelle analyse psychosociale dont l'objectif prioritaire est de mettre en place des

PRINCIPALES DEMANDES À L'ORIGINE DE L'APPEL

52% Prestations sociales:

démarches. informations sur les ressources. aide à la constitution de dossiers des recours

31% Habitat: informations,

aide aux procédures de demande de logement, dans les procédures d'expulsion

15% **Informations** iuridiaues:

sur le droit du handicap, du travail de la santé publique. des patients, des procédures de soins . sans consentement, mise sous protection juridique

6% Emploi, activité: dispositifs d'aide pour l'accompagnement, insertion professionnelle, milieu protégé, milieu ordinaire...

5% **Activités** de loisir et culturelles, lieux de vacances

actions adaptées et individualisées. Nos assistantes sociales s'inscrivent dans une démarche pluriprofessionnelle, elles ne se substituent pas aux professionnels déjà présents autour de la personne (équipes des centres médico-psychologiques, mandataires à la protection juridique...). Elles interviennent en complément des dispositifs existants.

En 2021, de nombreuses demandes ont été liées à l'actualité, notamment l'AAH dans le couple avec la prise en compte du salaire du conjoint dans le calcul de la prestation.

Afin d'aider nos adhérents à mieux connaître leurs droits, le service social assure une veille sur la législation relative au handicap. En contribuant à la revue Un Autre regard, à la newsletter mensuelle de la présidente, il éclaire les familles sur les droits et les dispositifs qu'elles peuvent mobiliser. Le service social assure aussi la mise à jour du mémento social à destination des bénévoles, véritable source de renseignements pour les accueillants en délégation.

DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

l'esprit de l'éducation thérapeutique sous la forme d'un programme court en trois séances, afin de soutenir les proches de patients souffrant de troubles psy-

chiatriques, et développer leur capacité d'aidant tout en préservant leur propre santé. Ces séances sont portées par des équipes soignantes directement sur le lieu de soins. Lors de la troisième séance. bénévoles Unafam sont présents, partagent leurs expériences et encouragent l'entourage à rejoindre l'Unafam pour être aidé dans la durée

Environ 4000 « premiers entretiens » individualisés ont été réalisés en 2021. Plus de 20000 appels de familles ont été suivis par les bénévoles via les permanences téléphoniques et plus de 5000 e-mails ont été

(formations, informations, actualités concernant la maladie et le handicap) et y trouver la force d'avancer.

Les groupes de parole

Le groupe de parole est un service offert aux familles par l'Unafam dès que les bénévoles qui assurent l'accueil pressentent que la personne a la capacité de s'exprimer sur son vécu et d'écouter la parole des autres participants. Ces groupes permettent à l'entourage, d'exprimer son désarroi devant l'incompréhensible, d'être entendu sans jugement ni évaluation, dans le respect, la confidentialité et la confiance mutuelle. Ils permettent de sortir de l'isolement en partageant son

340 groupes de parole organisés en 2021, avec près de **3500** participants.

vécu avec des pairs. L'animation est confiée généralement à un psychologue clinicien chargé de réguler la parole et de favoriser la dynamique du groupe. Par ailleurs, un coordinateur bénévole, se charge d'organiser la mise en place des groupes. Il est présent à toutes les séances; c'est un pair référent qui a le recul nécessaire et qui fait le lien avec le bureau

de la délégation. Le groupe est constitué d'environ dix participants qui se réunissent généralement une fois par mois pendant une durée d'une à deux heures.

Service Juridique

Les permanences juridiques sont assurées par deux avocates, deux demi-journées par semaine. Cependant, pour répondre aux demandes croissantes des familles et aux inquiétudes soulevées par la crise

581 consultations

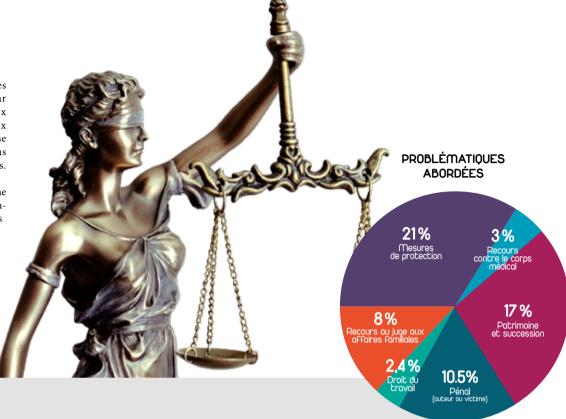
ont eu lieu en 2021 dont une majorité en distanciel.

sanitaire, ces temps de rendez-vous ont été ponctuellement augmentés.

La question de l'après-soi est une problématique qui inquiète particulièrement les familles. Nous avons pour cela réédité un ouvrage spé-

cifique sur le sujet du patrimoine pour être complémentaire avec nos permanences. Cette réédition est évoquée plus loin.

Afin de répondre aux questions de nos adhérents, les avocates établissent pour chaque numéro de la revue Un Autre regard, une fiche juridique.



Consultation psuchiatre

Un jour par semaine, le psychiatre consultant à l'Unafam recoit les familles et/ou amis confrontés à la maladie psychique d'un proche et qui souhaitent une information médicale

En 2021, le médecin psychiatre de l'Unafam a fait

300 consultations.

éclairée ou un soutien ponctuel. Cette permanence s'inscrit pleinement dans la démarche générale de l'Unafam d'aide et d'écoute. Les troubles psychiques

engendrent pour l'entourage des interrogations douloureuses, des difficultés face à l'anosognosie (trop souvent appelée « déni ») du patient, de la colère face à la maladie, des crises familiales, et parfois de la violence.

Il est important de rappeler que les familles viennent à l'Unafam sans le proche concerné par la maladie et que les entretiens individuels personnalisés sont des consultations familiales d'une heure, physiques ou téléphoniques. Ce sont des consultations qui ne dispensent aucun soin ni médicament.

À travers ces consultations, l'association tente de répondre aux besoins et aux attentes des familles dans leur quête de compréhension, d'écoute, de soutien, d'information et de reconnaissance. Ces consultations permettent d'aborder différentes thématiques; le plus souvent la maladie, ses modalités évolutives, les thérapies, les thérapeutiques proposées, le cadre institutionnel, la notion d'observance

thérapeutique, de prise de conscience de la maladie et d'adhésion aux traitements, l'autonomie sociale du patient ou encore sa réhabilitation socioprofessionnelle éventuelle. Cette meilleure compréhension des troubles permet de faciliter les relations avec les équipes médicales et construire des bases pour installer une vraie alliance thérapeutique: soignés, soignants et proches. Par cette démarche, les familles sont appelées à devenir parties prenantes du rétablissement de leur proche.

Nous notons que les familles contactent le médecin psychiatre de plus en plus précocement, ce qui est déterminant dans leur parcours d'aidants et indirectement positif pour le parcours de la personne aidée.

DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

Les groupes de parole s'adressent particulièrement aux aidants qui sont au début de leur accompagnement, encore sous le choc du diagnostic et/ou des manifestations conséquentes à la pathologie de leur proche et qui prennent petit à petit conscience de la nécessité pour eux d'être aidés.

La grande majorité des délégations offre la possibilité aux familles de participer à des groupes de parole. Au cours de l'année 2021, de nombreuses délégations ont maintenu les groupes de parole en visioconférence pour adapter cet accompagnement des familles à la situation imposée par la crise sanitaire.

Les autres services de proximité offerts aux personnes concernées et à leur famille

Sur les territoires, les délégations sont en lien avec les GEM (groupes d'entraide mutuelle), Elles mènent des actions communes de déstigmatisation en particulier pendant les SISM. Pendant les différents confinements, les parrains ont participé au maintien des liens avec et entre « gemmeurs ».

L'Unafam, présente au CA du Collectif national InterGEM (CNIGEM), apporte son soutien aux actions nationales qu'il conduit.

Certaines délégations ont souhaité ouvrir leurs portes aux personnes malades, en trouvant des moyens pour les aider au-delà du parrainage de GEM. Des délégations organisent des activités qui rap-

prochent familles, patients, soignants, telles que les psy-trialogues, des soirées d'informations (familles, patients, professionnels...), ou des rencontres conviviales familles-patients.

De plus, certaines délégations se sont impliquées dans le montage de « groupes de parole patients », en cherchant avec eux des financements et en leur assurant un soutien logistique bienveillant.

62 délégations de plus de 170 GEM.

Une information toujours au plus près de nos adhérents mais aussi de toutes les familles concernées.

DES PUBLICATIONS DIFFUSÉES **SUR TOUT LE TERRITOIRE**

- · Maladies psychiques -L'accompagnement des familles et des proches (BD)
- Troubles psychiaues : la parole aux familles
- Un nouveau regard vers l'avenir (à l'usage des patients)
- Un nouveau regard vers l'avenir (à l'usage des familles et aidants)
- Frères et sœurs face aux troubles psychotiques



DES RÉÉDITIONS POUR TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

- Handicap psychique, tome 2: Protection - patrimoine. Prévoir l'après-soi
- Comment aider un proche malade psychique confronté à la justice pénale



Publications: soutien des familles par l'information

L'Unafam se veut être au plus proche des familles pour répondre à leur besoin de mieux comprendre la maladie et le handicap de leur proche, de comprendre l'organisation de la psychiatrie, de connaître les droits des personnes handicapées et de trouver des solutions adaptées pour elles-mêmes et leur proche.

Aussi de nombreuses publications sont diffusées et mises à disposition des familles pour donner des repères, proposer des outils pour améliorer le parcours de la personne malade ainsi que celui du proche à des étapes variées.

L'Unafam publie également un trimestriel thématique consacré à la santé mentale et à la psychiatrie: *Un Autre regard*.

La revue fait le point sur l'actualité scientifique, médicale, sociale et juridique et contribue à consolider le réseau de solidarité créé par l'association. Un Autre regard est envoyé chaque trimestre à l'ensemble des adhérents.



Le site unafam.ora: une mine d'informations pour tous!

Le site internet de l'Unafam offre une multitude d'informations sur l'actualité en santé mentale. sur les positions et combats de l'Unafam et aide à

> mieux comprendre la maladie d'un proche. Il présente aussi des événements et les formations proposées.

du site internet.

En 2021, les internautes ont

consulté 600 000 pages

Les pages internet des délégations Unafam sont accessibles depuis le site

unafam.org. Elles montrent leur dynamisme et l'engagement des bénévoles pour accompagner les familles dans les territoires.

Les newsletter

12 numéros ont été envoyés par e-mail à plus de 15 000 destinataires, et systématiquement mis en ligne sur unafam.org, Twitter, Facebook et LinkedIn avec la mise en exergue d'une citation extraite de l'édito mensuel de la présidente de l'Unafam.

Elle propose chaque mois des actualités sur les actions de plaidoyer nationales en cours, des décryptages des actualités politiques du champ psychiatrie - handicap et des ressources pour les familles concernées par les troubles psychiques et leur proche.

De plus en plus de délégations départementales et régionales éditent leur bulletin d'information.

UN AUTRE REGARD

4 numéros en 2021, 4 dossiers

- Rétablissement : le projet de vie du patient, nouveau moteur de la psychiatrie
- Aider : un défi
- Numérique et santé mentale : les liaisons vertueuses
- Vieillissement et troubles psychiques

Retrouvez toutes nos publications sur le site <u>unafam.org</u> (rubrique Besoin d'aide/Médiathèque/ Publications de l'Unafam)



18 Rapport d'activité Unafam 2020



Soutien des familles par la formation et l'entraide

L'Unafam continue de structurer et de déployer ses activités de formation dans toute la France mais aussi de les diversifier, afin de répondre aux besoins des proches aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques, en les accompagnant dans la durée. Cette notion de parcours à destination de l'entourage est un point important de la vision que nous portons pour aider les aidants. Le soutien de plusieurs financeurs rend possible ce développement, notamment celui de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

195 sessions de formation ont été réalisées en 2021, soit 313 jours, en présentiel ou à distance.

Ces actions ont bénéficié à près de 4000 proches aidants et bénévoles de l'Unafam.

L'Unafam dispense des sessions de formation à destination :

- des proches aidants, pour soutenir et accompagner l'entourage familial;
- des bénévoles, pour les accompagner dans leur mission de pair-aidant famille;
- des formateurs ;
- des professionnels, pour un meilleur accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.

La plateforme de formation à distance de l'Unafam : www.formaidants.fr qui complète le dispositif de formation en présentiel, s'est enrichie en 2021 d'un



module Les troubles psychiques : des clés pour comprendre, accessible à tous, gratuitement.

Formation des bénévoles pour un développement de la pair-aidance famille

Le transfert des connaissances et la montée en compétences des bénévoles sont une des priorités de l'association pour bien accueillir, informer, orienter et former les familles confrontées aux troubles psychiques d'un proche. Le contenu de

17 bénévoles et 4 professionnels

sont intervenus en 2021.

nos formations est centré sur ces missions dont l'objectif premier est un meilleur accompagnement des aidants.

En 2021, l'Unafam a continué à proposer

des formations à distance lorsque la situation sanitaire l'exigeait. 545 bénévoles ont ainsi été formés. Ces actions, organisées par le siège au niveau national et parfois en région, ont représenté 59 jours de formation. Ces formations sont animées par des bénévoles ainsi que quelques professionnels.

NOS FORMATIONS À DESTINATION **DES BÉNÉVOLES**

- Formation initiale des pairs-aidants familles
 9 sessions réalisées, soit 18 jours de formation.
 149 hénévoles formés
- Formation Accueil des familles
 7 sessions réalisées, soit 17,5 jours de formation.
 109 bénévoles formés.
- Formation MDPH
 3 sessions réalisées, soit 6 jours de formation.
 45 bénévoles formés.
- Formation des RU en Commission des usagers (CDU)
 2 sessions réalisées, soit 3 jours de formation.
 26 bénévoles formés.
- Formation des RU en Commission départementale de soins psychiatriques (CDSP)
 Une session d'une journée et demie réalisée.
 15 bénévoles formés.
- Formation des délégués et de leurs adjoints 2 sessions réalisées, soit 8 jours de formation. 20 bénévoles formés.
- Formation Animation sur les questions d'emploi dans les délégations
 Une session d'une journée réalisée.
 12 bénévoles formés.
- Formation « Référents Parcours pénal » (RPP)
 1 session d'une journée de formation initiale
 réalisée. 11 bénévoles formés.
 1 session formation continue, soit 1 jour.
 18 participants.
- Formation « Référents Logement
 accompagnement »
 2 sessions réalisées, soit 2 jours de formation.
 140 hénévoles formés

Formation des formateurs

La formation des formateurs est un dispositif essentiel à l'Unafam car elle permet aux futurs formateurs de prendre connaissance et de s'imprégner des valeurs et de la culture « formation » de l'Unafam. C'est un préalable pour s'investir durablement au sein de l'association.

En 2021, **100 bénévoles** et **16 professionnels** se sont formés pour animer

des formations.

Des formations continues sont également organisées chaque année pour permettre aux formateurs réguliers de réactualiser leurs connaissances et de maintenir leur niveau de compétence.



Formation des proches aidants : pour soutenir et accompagner l'entourage familial

Le dispositif de formation mis en œuvre par l'Unafam a pour objectif de proposer la pair-éducation aux aidants, le plus précocement possible, et répondre à leurs besoins à chaque étape de leur parcours, dans un souci de restaurer leur pouvoir d'agir et de leur permettre de mieux accompagner leur proche malade dans son chemin vers l'autonomie et le rétablissement, tout en se préservant.

Elles sont ouvertes gratuitement à tous les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques.

En 2021, 3350 proches aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques ont participé à une formation proposée par l'Unafam : 1800 en présentiel; 1550 via nos modules e-learning.

Notre plateforme www.formaidants.fr s'est enrichie en 2021 d'un module e-learning Les troubles psychiques, des clés pour comprendre.

DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

Ces formations, dont le cadre général a été fixé au niveau national, sont déployées au plus proche du terrain.

En 2021, 3 350 proches aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques ont été formés par l'Unafam.

Ces actions organisées par les délégations départementales et régionales de l'Unafam ont la particularité d'être coanimées par des bénévoles formés, concernés par la maladie et/ou le handicap psychique d'un proche et par des professionnels de terrain. Plus d'une centaine de bénévoles animent ces formations chaque année.

NOS FORMATIONS À DESTINATION

DES PROCHES AIDANTS

- Journée d'information sur les troubles psychiques 75 journées réalisées. 730 proches aidants formés.
- e-learning Les troubles psychiques, des clés pour comprendre 780 proches aidants formés.
- Formation Mieux communiquer avec un proche bipolaire 22 sessions réalisées, soit 44 jours de formation. 206 proches aidants formés.
- e-learning Les schizophrénies 770 proches aidants formés.
- Formation Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie 21 journées réalisées. 200 proches aidants formés.
- Journée d'information sur la dépression sévère et résistante 13 journées réalisées. 127 proches aidants formés.
- Formation aux stratégies motivationnelles 6 journées réalisées, 63 proches aidants formés.
- Journée Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent 6 journées réalisées. 42 proches aidants formés.
- Atelier d'entraide Prospect 48 ateliers réalisés, soit 144 jours de formation. 402 proches aidants formés.
- Journée Après Prospect 4 journées réalisées. 30 proches aidants formés.



La formation continue des professionnels pour un meilleur accompagnement des familles et de leurs proches 96 sessions réalisées, soit 213 jours de formation. 1040 professionnels formés.



L'organisme de formation de l'Unafam existe depuis 2010. Il est certifié Qualiopi depuis le 2 juin 2021.

Forte de son expertise en matière de connaissance des troubles et du handicap psychiques, l'Unafam propose de la formation continue, sur mesure, à destination des professionnels qui

100% des stagiaires globalement satisfaits ou

très satisfaits

souhaitent se former sur les maladies mentales et le handicap psychique. Ces formations visent à mieux prendre en compte les spécificités des personnes vivant avec des troubles psychiques pour adopter un comportement adapté dans la pratique d'aide et d'accompagnement.

de handicap psychique : 15 jours • Accès et maintien dans l'emploi des personnes

en situation de handicap psychique: 10 jours

• Troubles psychiques et précarité : 10 jours

situation de handicap psychique : 3 jours

• Maintien dans le logement des personnes en

Total: 213 jours

Ces formations sont dispensées sur deux jours et une 3e journée « retour d'expérience » est recommandée.

Nos formations sont animées par un tandem d'intervenants spécialistes du handicap psychique (psychologues, infirmiers de secteur psychiatrique...) et de bénévoles de l'association, directement touchés par la maladie psychique d'un proche. Une approche complémentaire de la maladie et du handicap qui fait la force, la singularité et le supplément d'âme des formations de l'Unafam.

FORMATION AUX STRATÉGIES MOTIVATIONNELLES

En 2021, nous avons proposé à quelques proches aidants d'expérimenter une formation aux stratégies motivationnelles. L'objectif est d'acquérir et d'expérimenter des techniques qui permettent d'accompagner un proche vivant avec des troubles psychiques afin qu'il trouve la motivation nécessaire à la réussite de ses projets, comme poser des questions ouvertes, savoir montrer que l'on a écouté, utiliser la balance décisionnelle, rouler avec la résistance ou encore renforcer les avancées... Les retours des 63 participants étant très bons, nous proposerons d'autres sessions en 2022.

22 Rapport d'activité Unafam 2020



Déstigmatisation et défense des intérêts communs

Les initiatives et événements de déstigmatisation

Depuis sept ans, le concours d'art postal Unafam constitue un événement de déstigmatisation ouvert à tous et sans limite d'âge, qui valorise la création comme mode d'expression et espace de liberté. Les lauréats du prix du 8e concours d'art postal Unafam ont été désignés sur Facebook par les internautes, en partenariat avec le GEM Artame Gallery et le musée de la Poste.



L'Unafam et Maybelline New York ont lancé en 2021 Brave Together, un programme de sensibilisation contre l'anxiété et la dépression chez les jeunes. Déployé autour d'un outil de formation digital, il a pour objectif de sensibiliser le public à la santé mentale des jeunes et vise à donner des clés à l'entourage en apprenant à repérer les signes, choisir les mots, trouver de l'aide. La campagne Brave Together a été largement diffusée en digital et a bénéficié du soutien de deux plateformes partenaires en ligne et prisées par la jeune génération : Snapchat et TikTok. La campagne était également visible dans les métros, gares, centres commerciaux de quelques grandes villes de France. Pour plus d'information : www.maybelline.fr/bravetogether. La participation de groupes scolaires et de structures spécialisées est de plus en plus importante. Le thème « les animaux fantastiques » a suscité plus de 200 œuvres cette année.

Du 6 au 13 septembre 2021, l'Unafam a organisé la 7e édition de Psycyclette, une randonnée cyclotouriste de plus de 1 000 km contre les idées reçues. Psycyclette est un défi audacieux : traverser la France à vélo en faisant participer des personnes vivant avec des troubles psychiques, des soignants, des bénévoles de l'Unafam et des cyclotouristes avertis. Plus de 100 « psycyclistes » ont ainsi été à la rencontre des habitants de chaque ville traversée, afin de parler de leur initiative et de briser les tabous sur les maladies psychiques à travers des manifestations festives.

L'Unafam soutient ou est partenaire de nombreux projets de lutte contre la stigmatisation des maladies et du handicap psychiques. En 2021, l'Unafam a confirmé des partenariats avec Arts convergences, le Psychodon et le film La Forêt de mon père. Elle a contribué à la plateforme antidiscriminations du Défenseur des droits, à la mobilisation citoyenne menée par l'Unapei (#jaipasecole), à une vidéo sur le handicap pilotée par le média Konbini, à un sondage en lien avec la fondation Deniker sur la dépression. D'autres films ont été promus par l'Unafam comme Les Intranquilles, nommé aux César.

Notre boromètre

« Entre stagnation et dégradation, un terrible constat »

À l'occasion de la Journée nationale des aidants, baromètre, notre présidente s'est exprimée en le 6 octobre 2021, l'Unafam a dénoncé, dans la 2^e édition de son baromètre, les manquements et

abandons que vivent au quotidien des millions de Français. 64 % des personnes interrogées déclarent que la maladie de leur proche impacte leur propre santé.

Plus de 4000 répondants ont participé à cette enquête, qui a été enrichie par des témoignages de proches aidants et de personnes vivant avec des troubles psychiques. Les résultats de ce baromètre confirment les déficits

criants d'offres rendant non effectifs les droits des personnes en termes d'accompagnement, de logement, d'accès à l'emploi, sans oublier l'accès à des soins de qualité. Ces résultats sont à mettre en corrélation avec l'audition de la France par l'ONU en août 2021. Les auditeurs ont condamné la France pour sa politique du handicap et ont ciblé tout particulièrement sa mauvaise prise en compte du handicap psychique (dénommé « handicap psychosocial »). À l'occasion de ce

s'adressant aux pouvoirs politiques : « Ce n'est qu'avec une politique volontariste et coordonnée

> entre tous les acteurs que nous construirons une société plus juste et plus inclusive. »

> Les résultats du baromètre ont été partagés lors de nombreuses rencontres avec le personnel politique, en l'occurrence : la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie, le secrétariat d'État aux Personnes handicapées, les cabinets de la présidence, du Premier ministre,

des ministères de la Santé, de l'Autonomie, de la Recherche et Enseignement supérieur ainsi que des sénateurs et députés.

Le baromètre a fait l'objet d'articles ou de reprises dans de grands médias nationaux comme Le Figaro, La Croix, Le Monde, Le Point, ainsi que dans la presse spécialisée. Des influenceurs ont aussi partagé certains de ces résultats sur Instagram.



DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

Dans les départements, les adhérents et bénévoles participent à des forums, tiennent des stands, organisent des actions de proximité qui contribuent à briser les tabous.

32^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), du 4 au 17 octobre 2021. Le thème 2021 était « santé mentale et respect des droits ». À cette occasion,

les bénévoles des délégations Unafam ont organisé plus de 800 actions de sensibilisation à destination du grand public désireux d'être mieux informé sur les maladies psychiques et les modalités de leur accompagnement.

Environ 200 événements portés par l'Unafam en 2021 ont touché près de **30000** personnes.

Les sensibilisations

Les délégations organisent régulièrement des actions de sensibilisation aux troubles psychiques auprès des professionnels (Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), services municipaux, forces de l'ordre, avocats, transports publics, mandataires de justice, personnels de l'administration pénitentiaire :

surveillants et conseillers d'insertion et de probation...) pour lutter contre les idées recues, mieux faire comprendre le parcours des familles, participer à la déstigmatisation des maladies et du handicap psychiques.

Nos dix mesures pour la présidentielle

Le 10 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, l'Unafam a publié ses dix mesures à l'attention des candidats à la présidentielle. À cette occasion, l'Unafam a mis en ligne la plateforme web #LaForceDAvancer, un site web (laforcedavancer.unafam.org) présentant nos dix mesures pour retrouver la force d'avancer et permettant d'interpeller directement les candidats à la présidentielle sur leur compte Twitter.



Ces mesures ont été présentées aux équipes des candidats afin de faire connaître nos réalités et nos principales revendications en matière de santé mentale. Elles ont été aussi présentées au personnel politique en place (cabinet de la présidence et du Premier ministre notamment).

L'Unafam dans les médias

Tout au long de l'année, l'Unafam se bat pour rendre visible la cause des maladies et du handicap psychiques dans l'espace médiatique. L'association figurait dans de nombreux articles de presse qu'elle soit locale, régionale ou nationale. Parmi ceux-ci, trois dossiers ont ponctué l'année: dans *Le Monde* Psychiatrie: des Assises pour une discipline en crise, dans *Libération* PSY-CHIATRIE Avis de défaillance géné-

ralisée et dans *la Croix* La Psycyclette, patients et soignants dans le même peloton. Des dossiers thématiques ont également été publiés : La crise et

l'urgence psychiatriques vécues par les familles, dans la revue *Pratiques en santé mentale*, Pandémie et santé mentale dans la revue *Santé mentale*.

L'Unafam a également été présente dans les médias audiovisuels : BFMTV, France 3 Régions, francetvinfo, France Bleu, RTL, France Culture, Europe 1.

En 2021,
20 communiqués
de presse ont été
publiés avec plus de
3 000 retombées
médias

Un certain nombre de ces communiqués de presse sont portés avec les associations nationales d'usagers, avec nos partenaires acteurs de la psychiatrie ou avec les associations du handicap.

Ces actions ont contribué à étendre les communautés sur les réseaux sociaux de l'Unafam.

L'Unafam a ouvert également son compte Instagram en mai 2021 et compte déjà en fin d'année 1 300 abonnés.



6 465 abonnés en progression de 21 %



7 800 personnes like sur la page Unafam



8 870 abonnés en progression de 50 %



119 vidéos Unafam en ligne

Défense des droits des usagers et de leurs familles. Représentations

L'Unafam agit pour contribuer à l'amélioration du parcours de vie des personnes malades et ou handicapées psychiques et celui de leur entourage. L'Unafam produit des notes de position dans différents domaines ayant trait aux droits des personnes, conformément à la Convention internationale des personnes handicapées. À travers ses instances consultatives nationales, elle produit des contributions qui sont portées par les bénévoles auprès des décideurs politiques.

Différents thèmes retiennent notre attention :

- l'aide aux aidants ;
- l'accès à des soins de qualité et à des soins de réhabilitation psychosociale dans une démarche résolument tournée vers le rétablissement;
- l'effectivité des droits pour accéder à une pleine citoyenneté: ressources pour une existence digne, compensations permettant d'accéder à un emploi lorsque possible, aux activités sociales, à l'éducation et à la formation, à la

parentalité, des accompagnements adaptés permettant in fine de choisir son domicile ;

 une protection juridique si nécessaire et une aide aux familles dont un proche est engagé dans un parcours pénal.

Notre association s'efforce d'être force de proposition pour répondre aux attentes des personnes vivant avec des troubles psychiques et aux familles qui les accompagnent.

Pour défendre les intérêts communs des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leur famille, l'Unafam participe à des travaux mis en place par les ministères et les institutions, contribue à des auditions, interpelle les organes de contrôle et de défense, assure des mandats de représentation dans des instances nationales, développe des alliances et participe à des actions collectives. Elle prend aussi la parole dans des colloques ou conférences.

Audiences dans les ministères et institutions

- L'Unafam continue son combat contre la stigmatisation et l'amalgame fait entre malade psychique et dangerosité. Lors d'une audition au ministère de l'Intérieur, il a pu être présenté une lettre collective rédigée avec d'autres associations d'usagers suite à la parution des décrets remettant en cause le code de la sécurité intérieur et l'enregistrement de données personnelles.
- Régulièrement, l'Unafam est allée à la rencontre de sénateurs et d'élus.
- L'Unafam a été reçue par la délégation ministérielle à la Santé mentale et psychiatrie, des cabinets du secrétaire d'État chargé des Personnes handicapées, de l'Autonomie, de la

Recherche et Enseignement supérieur, du cabinet du ministre de la Santé.

- Au sein du Conseil économique, social et environnemental sur l'amélioration du parcours de soins en psychiatrie.
- Dans le cadre de la commission d'enquête visant à identifier les dysfonctionnements et manquements de la politique pénitentiaire française, l'Unafam a été auditionnée en tant qu'association intervenant en milieu carcéral.
- Audition par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) autour de l'emploi.

- Audition dans le cadre de la mission confiée par le Gouvernement à la commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH): formulation de propositions concernant la lutte contre les préjugés et stéréotypes autour du handicap.
- Audition par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) dans le cadre de la crise sanitaire: l'impact covid sur la santé mentale. Actions à mettre en œuvre pour améliorer la réponse dans le champ de la promotion de la santé mentale et de la prévention des troubles psychiques dans le contexte covid et pour examiner l'évolution des principaux déterminants de santé mentale de la population pendant la crise du covid.

Interpellations d'organes de contrôle et de défense des intérêts des usagers

- L'Unafam a continué à alerter le Contrôleur général des lieux de privation des libertés, Dominique Simonnot, sur des pratiques d'isolement et contention et les situations inhumaines qui nous sont remontées.
- L'année 2021 aura été marquée par un combat collectif et sans relâche pour la modification de l'annexe 2-5 du Code de l'action sociale et des familles afin de permettre l'accès à la prestation compensatoire du handicap (PCH) aide humaine. Un rapport a été élaboré pour un accès à la PCH aide humaine des personnes présentant
- des altérations des fonctions mentales, cognitives et psychiques. Ce rapport a été remis au SEPH (secrétariat d'état aux personnes handicapées). Les propositions contenues dans ce rapport ont été portées toute l'année en interassociatif (Autisme France, Hyper-Supers-TDAH, Unapei, Unafam), avec l'aide de Handéo auprès des politiques, afin qu'il soit mis fin à la discrimination en cours depuis 2005.
- L'Unafam s'est fortement impliquée dans la parution d'une nouvelle loi sur les pratiques d'isolement et contention, en contribuant à la rédaction du

nouvel article. Nous avons participé toute l'année à la commission nationale de psychiatrie et à la sous-commission psychiatrie légale qui avait en charge ce sujet. Nous y avons porté la place des familles. La participation de nos bénévoles dans les CDSP, les travaux conduits sur les rapports d'activité de ces CDSP ont donné de la puissance à nos actions en faveur d'un moratoire sur la contention.



Mobilisations

- L'Unafam s'est impliquée à la HAS dans l'évaluation des Établissements de services sociaux et médico-sociaux afin de nourrir le premier référentiel d'évaluation de la qualité des prestations.
- L'Unafam s'est également impliquée régulièrement au sein du Comité stratégique santé mentale et psychiatrie, instance créée en 2021 par le ministère de la Santé et la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, Sophie Cluzel.
- L'Unafam est partie prenante de la commission nationale de psychiatrie. Outre la sous-commission psychiatrie légale, elle participe à différentes sous-commissions droits des patients, urgence, soins somatiques, ambulatoire où elle apporte son expertise famille.
- La réclamation collective commencée en 2018 s'est poursuivie et en attendant la publication de la décision par le Comité européen des droits sociaux

- sur le site du Conseil de l'Europe, nous avons rencontré madame George Pau-Langevin, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations auprès de la Défenseur des droits.
- L'Unafam a suivi, de très près, le moratoire des départs en Belgique lancé en janvier 2021 et acté en février 2021.
- L'Unafam, grâce notamment à sa participation à la commission emploi du CNCPH (cf. ci-dessous) et au groupe de travail dédié, est restée vigilante sur la réforme des Ésat annoncée par Sophie Cluzel.
- Une plateforme anti-discriminations a été créée par le Défenseur des droits concernant une des premières causes de discriminations: le handicap. L'Unafam a relayé fortement auprès de ses adhérents cette plateforme en lien avec la mise en œuvre de la CIDPH (Convention internationale des droits des personnes handicapées).
- Les assises de la psychiatrie et de la santé mentale ont été un moment fort de cette année 2021. L'Unafam y a participé via une contribution écrite, une prise de parole au cours des assises et une prise de parole dans les médias.
- L'Unafam, avec ses partenaires du Collectif handicaps a appelé les députés à voter pour la déconjugalisation de l'AAH lors du vote à l'Assemblée nationale.
- L'Unafam a participé au côté d'Eufami au sommet mondial de la santé mentale.

Mandats de représentation

- · Les bénévoles de l'Unafam assurent de nombreux mandats de représentation dans des instances nationales qui ont un rôle déterminant à jouer pour améliorer le parcours de soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques.
- · L'Unafam travaille avec les associations représentant les personnes handicapées et leur famille au sein du Collectif handicaps.
- Elle dispose d'un siège au conseil d'administration de la Fondation

- santé des étudiants de France, de Droit au savoir et de l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRE).
- · Elle est membre de l'UNIOPSS et participe à différentes commissions (santé, santé mentale, prévention hébergement et logement) aux côtés de nombreux partenaires.
- · L'Unafam fait partie des comités de suivi de la Stratégie nationale de santé des personnes placées sous mains de justice (SNSPPSMJ) et du programme « Un chez soi d'abord ».
- · L'Unafam est présente au conseil d'administration et au comité scientifique de la FRC (Fédération pour la recherche sur le cerveau).
- L'Unafam est aussi présente au conseil d'administration d'Handéo.
- · Au niveau Européen, l'Unafam siège au bureau de l'EUFAMI (Fédération des associations de familles de personnes malades psychiques d'Europe), ainsi qu'au Conseil français des personnes handicapées pour les questions européenne (CFHE).



L'Unafam siège au CNCPH (conseil national consultatif des personnes handicapées) et dans ses commissions : santé, accessibilité, compensation ressources, emploi-formation, éducation, organisation institutionnelle.

L'association siège à la HAS (Haute autorité de santé) pour les travaux concernant la santé mentale et la psychiatre et dans la commission évaluation et qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, au CCOMS (Organisation mondiale de la santé), à la CNS (Conférence nationale de santé), à l'UNAF (Union nationale des associations de familles). au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), à l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), et à France Assos Santé.

L'Unafam est représentée au Comité national de psychiatrie et au CSSMP (Comité stratégique santé mentale et psychiatrie). Dans ce cadre, elle participe à de nombreux groupes de travail (déstigmatisation, personnes âgées, santé sexuelle, territorialité, recherche). Elle est membre du conseil de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

Près de 3000 mandats de représentation dans des instances locales, départementales ou régionales sont assurés par des bénévoles de l'Unafam. Ils assurent une représentation renouvelée et plus étendue dans les différentes instances créées par les lois sur la démocratie sanitaire et en particulier la loi de santé 2016. L'année 2021 a permis de continuer la mise en œuvre des feuilles de routes projets territoriaux de santé mentale (PTSM) avec les acteurs territoriaux dans un contexte rendu très difficile par la pandémie. Ce chantier a fortement mobilisé les bénévoles de l'association

Ces représentations s'exercent à tous les niveaux. Les bénévoles de l'Unafam apportent une dimension essentielle: ils font valoir les spécificités de la maladie et du handicap psychiques et leur expérience d'aidants. Elles exigent de la formation afin de porter une parole qui puisse être entendue dans des instances réunissant essentiellement des professionnels.

- Local: Local: CLS (contrats locaux de santé). CLSM (conseils locaux de santé mentale), CDU (commissions des usagers), CS (conseils de surveillance) et CA (conseils d'administration).
- Départemental : CTS (conseil territorial de santé). CSSM (commission spécialisée en santé mentale, participation au projet territorial de santé mentale et au diagnostic partagé), CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), CDAPH et COMEX des MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées) ou des MDA (maison départementale de l'autonomie), CDSP (commission départementale des soins psychiatriques).
- **Régional** : Régional : ARS (Agence régionale de santé), CRSA (conférence régionale de la santé et de l'autonomie). France Assos Santé.

Participations à des travaux, des expérimentations et des contributions

- Dans ces instances, l'Unafam a participé à des travaux communs avec d'autres parties prenantes. notamment la HAS, le CCOMS, le CNCPH, le Collectif handicaps...
- L'Unafam a sollicité Handéo pour engager des travaux de labellisation des services et établissements médico-sociaux accueillant des personnes avec handicap d'origine psychique. Le label garantissant la qualité de l'accompagnement devrait être promu en 2022.

Les alliances

- Nous poursuivons nos combats communs sur la problématique de la santé mentale et de la psychiatrie avec l'ADESM (Association des établissements participant au service public de santé mentale), Santé Mentale France, l'association AIRE (Association des ITEP et de leurs réseaux) et l'UNIOPSS.
- Dans le domaine du handicap, l'Unafam collabore en continu très fortement avec ses partenaires au sein du Collectif handicaps.
- Dans le champ de la précarité nous poursuivons nos actions avec le Collectif alerte, la Fédération des acteurs de la solidarité et le collectif des associations unies.

Les interventions dans les colloques et conférences

• L'Unafam est intervenue dans le congrès français de psychiatrie, le congrès de l'encéphale, aux Journées nationales addictions et psychiatrie, aux journées de l'ADESM, la journée de ScienSas (Inserm) aux Journées de la société de l'information psychiatrique, au colloque international du CPNLF, aux journées de l'ANROSR, aux Journées nationales des élus, et à l'occasion du bicentenaire de l'Académie de médecine. Elle est également intervenue sur invitation de FondaMental au CESE, sur invitation de la Mutualité française aux Journées place de la santé.

Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement



Les prix sont ouverts à toutes les disciplines : neurosciences,

neuro-imagerie, génétique, immunologie, épidémiologie, sciences humaines et sociales, économie...

Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

Les familles adhérentes à l'Unafam, confrontées à la maladie psychique d'un proche, savent que recherche et qualité des soins sont indissociables. Elles l'expriment par de nombreux dons que l'Unafam dédie au soutien à la recherche, notamment par l'attribution de prix à de jeunes chercheurs impliqués dans des programmes de niveau international et dans l'organisation d'un colloque annuel.

Recherche et études

Comme l'an passé, le comité scientifique a piloté la remise des prix Recherche Unafam à travers un appel à candidatures destiné spécifiquement aux jeunes chercheurs pour leurs travaux portant sur les désordres psychiatriques de l'adolescent et/ou de l'adulte. Les prix sont ouverts à toutes les disciplines : neurosciences, neuro-imagerie, génétique, immunologie, épidémiologie, sciences humaines et sociales, économie... Après expertise des candidatures reçues, le comité scientifique a attribué d'une part un prix de recherche en neurosciences à Clément Donde, service hospitalo-universitaire de psychiatrie d'adultes, pôle psychiatrie,

neurologie, rééducation neurologique et médecine légale; CHU Grenoble Alpes pour son étude Bimodal distribution of tone-matching deficits indicates discrete pathophysiological entities within the syndrome of schizophrenia, autour du traitement auditif précoce et d'autre part un prix de recherche en épidémiologie à Baptiste Pignon de l'INSERM U955 équipe 15, neuropsychiatrie translationnelle, pour sa recherche intitulée Épidémiologie analytique du continuum psychotique. Une contribution à l'étude de l'étiologie des troubles psychotiques.

Les prix ont été décernés à l'occasion du webinaire organisé par l'Unafam le 7 juin 2021.

Coopérations

Sur le plan national, l'Unafam est membre de la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC), qui finance la recherche en neurosciences, et sensibilise le grand public à l'importance de mieux connaître le cerveau pour mieux le guérir. La FRC et ses membres ont lancé un appel à projets collectif sur la thématique « Le cerveau agressé par son environnement ». À l'issue des expertises, le comité scientifique de la FRC a sélectionné de nombreux projets selon trois critères de qualité scientifique, de caractère innovant et de transversalité. L'Unafam a choisi de soutenir à hauteur de 40 000 € le projet de 2021 Charles Verdonk, de l'Institut de recherche biomédicale des armées à Bretigny-sur-Orge « Caractérisation du potentiel évoqué cardiaque comme biomarqueur innovant dans la prise en charge des pathologies psychiatriques ».

Conférences et colloques

Le 7 juin 2021, le comité scientifique a organisé le colloque annuel « Santé mentale et psychiatrie : l'espoir, aujourd'hui et demain ». Ce colloque, qui s'est déroulé en distanciel, a rassemblé plus de 500 participants. L'intégralité des interventions des conférenciers est disponible sur la chaîne YouTube de l'Unafam.

Le 24 juin 2021, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, monsieur Albert Prévos du Conseil français des personnes handicapées pour les questions d'Europe a fait l'honneur de sa présence pour évoquer la politique européenne du handicap, moteur de nos actions en la matière et levier auprès des pouvoirs publics.

DU CÔTÉ DES DÉLÉGATIONS

Au niveau des délégations plus d'une trentaine de colloques, conférences, débats et réunions à thème ont été organisés pour plus de 1000 participants. Ces rendez-vous destinés aux adhérents et au grand public rencontrent chaque année un large succès. Les membres du comité scientifique soutiennent, à leur demande, les équipes organisatrices.

VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

Vie associative

La vie associative est portée par des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour soutenir et représenter l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. Leur action représente 204 équivalents temps plein.

L'Unafam s'est dotée d'une organisation en délégations départementales et régionales qui couvrent tout le territoire, métropole et outre-mer.

Les délégations départementales et régionales déclinent la politique définie par le CA, dans les territoires, au plus près des familles, dans le respect des priorités du projet associatif.

Les délégations départementales constituent leur équipe d'animation, organisent les activités et fixent les priorités en cohé-

rence avec les orientations de la Région et du conseil d'administration.

Les délégations régionales, assurent un rôle de soutien et de coordination auprès des délégations départementales, de représentation aux niveaux des instances régionales (ARS, L'association peut également compter sur le soutien de

60 professionnels (51 ETP) pour mener à bien ses missions.

URASS, CRSA), de communication et de formation. Les moyens des délégations départementales sont très hétérogènes tant du point de vue des ressources financières que des ressources humaines. La délégation régionale veille à assurer un minimum d'homogénéité entre les délégations dans

l'attribution des moyens régionaux à sa disposition et en favorisant leur mutualisation. Quand il n'y a pas de délégué départemental formellement nommé, ou en période de transition, les bénévoles s'organisent collectivement avec le soutien actif de la délégation régionale.

Les délégations trouvent un soutien et un relais au sein de la commission vie associative dont chacun des membres est référent de deux ou trois régions.

Tout au long de cette année marquée de nouveau par la crise sanitaire, les délégations ont continué à innover, à mettre en place de nouvelles modalités d'accompagnement, à s'adapter à la situation afin de poursuivre leur mission d'accompagnement des familles.

L'association peut également compter sur le soutien de 60 professionnels (51 ETP) pour mener à bien ses missions. 36 d'entre eux travaillent au sein des délégations départementales ou régionales pour soutenir les équipes bénévoles. 24 sont au siège en soutien de l'animation nationale de l'association et de son fonctionnement (vie associative, adhésions, formation, communication, comptabilité, ressources humaines) ou proposent des services d'écoute et d'information aux adhérents.

Gouvernance

Le conseil d'administration

En 2021, le conseil d'administration a tenu sept séances sous la présidence de Marie-Jeanne Richard et s'est réuni trois fois en séminaire. Cinq administrateurs ont terminé leur mandat et ont laissé place à cinq nouveaux administrateurs.

Au cours de ces séances, le conseil d'administration a prolongé le mandat de trois délégués régionaux. Il a également procédé à la nomination et au renouvellement du mandat de 24 délégués départementaux.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est également réuni en séminaires ayant pour objets : l'élaboration d'une doctrine Ester en justice, un plaidoyer logement, le baromètre, la contribution aux assises de la psychiatrie, les dix mesures à porter dans le cadre de l'élection présidentielle.

En 2021, le CA a poursuivi la mise en place des axes prioritaires du projet associatif qui sont mis en œuvre progressivement grâce aux bénévoles et aux professionnels.

Le bureau du conseil d'administration

Le bureau du conseil d'administration s'est réuni à 17 reprises en 2021, sous la présidence de Marie-Jeanne Richard. Cinq séminaires ont été organisés pour approfondir des sujets spécifiques.

Les instances consultatives et prospectives

Les instances consultatives nationales sont créées par le conseil d'administration pour l'aider dans les prises de décisions et dans l'évolution de son activité. La gouvernance de ces instances est assurée majoritairement par des bénévoles, mais elles sont également constituées de salariés et/ou d'experts extérieurs. Elles se réunissent entre trois et neuf fois par an, notamment en distanciel sur l'année 2021.

Les commissions

- Pépinière de compétences: elle a pour mission de gérer l'appel à candidatures, de rechercher et auditionner les candidats au conseil d'administration. À ce titre, elle a instruit les candidatures de cinq nouveaux administrateurs en 2021.
- Vie associative : elle se réunit plusieurs fois par an et assure le lien entre le conseil d'administration (CA), les délégués régionaux et les délégués départementaux. Elle instruit les candidatures des délégués et a ainsi permis la nomination ou le renouvellement par le CA de 24 mandats de délégués départementaux et de trois délégués régionaux en 2021. La CVA participe à l'élaboration de l'ordre du jour et à l'animation des réunions nationales avec les délégués. La commission apporte également son soutien, en lien avec les DR, aux délégations en difficulté. En 2021, les membres de la commission ont commencé un travail important autour de la charte des bénévoles afin d'en proposer une version en cohérence avec les évolutions de l'association.



- Formation: en 2021, la commission formation a continué à accélérer la conception et la mise en œuvre de la formation par e-learning, a revu certains contenus de formations, a adapté certaines formations prévues en présentiel afin de pouvoir les maintenir à distance.
- Communication: cette commission accompagne, avec l'appui d'une agence de communication et des équipes de professionnels, la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'association.

Les comités

- Le comité scientifique : au cours de l'année, le comité scientifique a lancé et instruit les dossiers pour le prix Recherche et organisé un colloque scientifique. En 2020, le comité scientifique a diffusé un flash info Recherche autour de productions scientifiques qui paraissaient pertinentes à partager.
- · Le comité éditorial : en lien avec la gouvernance, ce comité contribue à la réalisation de la revue Unafam Un Autre regard (quatre numéros par an).
- Le comité d'éthique : sur mandat du conseil d'administration, ce comité a démarré une réflexion éthique sur l'accueil à l'Unafam. En 2021, le comité a rendu compte de ses

travaux, au bureau, au conseil d'administration et lors de diverses réunions des délégués départementaux et régionaux. Ces travaux de réflexions trouveront leur déclinaison à partir de 2022.

Les groupes techniques

- Santé et soins : le groupe technique poursuit ses travaux sur la révision du guide L'indispensable. Il travaille également à la réalisation d'un dépliant sur les relations entre soignants et le rôle des familles dans ces relations. Les travaux sur les PTSM ont été mis à l'arrêt en 2021 mais les contrats territoriaux vont être signés et suivis en 2022. De nombreuses représentations nationales et locales sont assurées par les membres du groupe.
- Emploi : le groupe travaille au déploiement des dispositifs aidant les personnes concernées par la maladie à se maintenir ou à s'insérer dans l'emploi. Il contribue également à la déstigmatisation en promouvant les formations ou sensibilisation dans le milieu du travail, comme les formations aux PSSM. Il s'appuie pour ces missions sur sa participation au conseil d'administration de l'AGEFIPH, au comité national du CNCPH, à la commission emploi du CNCPH, et aux commissions et groupe de travail de ces organismes, en y rappelant l'importance des handicaps invisibles, comme le handicap psychique.

- Logement et accompagnement: au cours de cette année, ce groupe a enrichi la boîte à outils à disposition des bénévoles de l'Unafam, pour leur permettre de s'emparer au mieux du sujet du logement accompagné. Il a notamment mis à jour plusieurs fiches techniques expliquant des dispositifs comme « Un chez soi d'abord » pour les sans-abri vivant avec des troubles psychiatriques sévères, ou encore « l'habitat inclusif » au bénéfice des personnes vivant avec des troubles psychiques et qui souhaitent se retrouver dans un habitat partagé. Parmi d'autres actions, le groupe a aussi organisé deux webinaires nationaux à destination des bénévoles, le premier sur la thématique des services d'accompagnement (SAVS et SAM-SAH principalement) et le second sur l'habitat inclusif (HI) avec l'appui de la CNSA. Ces webinaires et la boîte à outils sont accessibles aux bénévoles dans la partie « extranet » du site de l'Unafam.
- Parcours pénal : le groupe continue de déployer et d'animer le réseau de référents parcours pénal qui compte désormais 70 membres répondant aux demandes de familles dont un proche rencontre des problèmes avec la justice. Le site internet www.kitunafam.fr créé pour aider les avocats dans la préparation de la défense de

Le réseau de référents parcours pénal (RPP) compte désormais

70 membres.

clients atteints de troubles psychiques, rendu public en septembre, a rapidement rencontré l'intérêt des professionnels, avec 8000 consultations mensuelles. Le groupe de travail a renforcé les liens avec l'administration pénitentiaire, concluant une nouvelle convention régionale

(Île-de-France) s'ajoutant aux cinq déjà signées, et renouvelant la convention nationale. Le programme PSSM s'est développé dans ces cadres à raison de 30 sessions pour 333 agents pénitentiaires, alors que huit journées de sensibilisation bénéficiaient à une centaine de personnels de cette administration. Des membres du GT ont participé à trois formations continues de juges organisées par l'École nationale de la magistrature ainsi qu'à plusieurs séances de sensibilisation de membres de barreaux.

École et troubles psychiques: ce groupe contribue à l'accueil des parents d'enfants et d'adolescents souffrant de troubles psychiques et psychologiques. Il travaille également au contenu de la formation « troubles du comportement et parcours scolaire ». Il a également rédigé plusieurs contributions, argumentaires et articles sur des suiets comme les conséquences de la crise sanitaires au sein de l'école.

Les groupes de travail

- Répertoire des structures : le travail du groupe vise à maintenir à jour le répertoire des structures et à l'enrichir pour permettre à chacun de trouver les informations concernant son territoire. Ce répertoire est accessible sur le site www.unafam.org.
- Grands-parents : ce groupe traite des problématiques liées aux parents dont les fils et filles souffrant de troubles psychiques sont euxmêmes parents. Le rôle de grands-parents est complexe. La mini-brochure, le mémento des grands-parents autour de la parentalité a pour objectif de les accompagner et de les informer.
- Ouverture aux usagers : suite à la décision prise dans le cadre du projet associatif 2017-2022 pour renforcer l'attractivité de l'Unafam, il a été créé en 2021 un groupe de travail avant comme objectif la mise en œuvre de l'ouverture aux usagers. Ce groupe s'est réuni à six reprises et a produit un rapport sur les possibilités d'évolution et d'adaptation pour prendre en compte l'ouverture aux usagers au sein de l'Unafam.

Travaux des référents nationaux

• Handicap : la référente handicap a consacré une grande partie de l'année aux travaux en cours sur l'adaptation de la PCH aux personnes vivant avec des troubles psychiques. Elle a également poursuivi son implication autour de la réclamation collective auprès du comité européen des droits sociaux, et porté la parole de l'Unafam et de ses adhérents au sein d'institutions comme le CNCPH, la CNCDH, le Collectif handicaps. Elle a conduit un certain nombre de formations auprès des bénévoles ou de MDPH...

• CDSP: le référent a assuré l'animation du réseau de représentants d'usager (RU) et la formation. Il a participé à la collecte des rapports d'activité des commissions départementales des soins sans consentement, mis en ligne sur le site. L'analyse de ces rapports a révélé de graves manquements au respect de la dignité et des libertés. Il a effectué une enquête sur le fonctionnement des CDSP, dont les résultats ont été communiqués à la DGS. Il a participé aux travaux de la commission nationale de psychiatrie. Enfin, il a procédé à la mise en place de la commission RU en santé. Le référent a également contribué à un dossier thématique sur l'isolement et contention pour la revue *L'information psychiatrique*.



- Précarité: les deux coréférents participent à des réunions sur les problématiques des personnes ayant des troubles psychiques à la rue dont les besoins se sont retrouvés exacerbés par la crise sanitaire.
- PSSM : la référente anime le réseau de formateurs PSSM, fait le lien avec les institutions partenaires et l'association PSSM France dont l'Unafam est membre.
- GEM : le référent a un rôle d'animation des parrains des GEM. Il répond aux questions que se posent les délégations. Durant cette année 2021, un webinaire sur le sujet a été organisé à destination en particulier des parrains de GEM Unafam.
- École: le référent tient une permanence nationale pour répondre aux difficultés des familles avec l'institution scolaire, il répond aux nombreuses sollicitations de contribution dont l'Unafam est l'objet et anime le groupe technique dédié.

Conclusion

Une année 2021 très riche. Malgré la situation sanitaire qui perdure, nous avons maintenu nos actions en direction des familles. Grâce à tous, bénévoles et professionnels, le combat de l'Unafam a continué. Nous avons été au rendez-vous pour rompre la solitude des personnes, en continuant à utiliser toutes les formes de liens possibles. Ce fut une réadaptation permanente à un contexte sanitaire mouvant et éprouvant. Nous apprenons encore.



SCHIZOPHRÉNIES BIPOLARITÉ DÉPRESSION SÉVÈRE

Derrière ces mots, il v a les maux des 3 millions de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et ceux des 4,5 millions de proches aidants.

Soutenez l'Unafam et retrouvons ensemble la force d'avancer.





BULLETIN DE DON



ATTENTION! Ce bulletin de don ne se substitue pas au renouvellement d'adhésion 2022

À remplir et à envoyer accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Unafam à : Unafam - 12 Villa Compoint - 75017 Paris

OUI, je veux aider les personnes malades psychiques et leur famille à retrouver la force d'avancer avec l'Unafam. Je fais un don de :

□ 20 € **□** 100 €

□ 50 € **□** 150 € **□**80€

Autre montant

66 % DE RÉDUCTION D'IMPÔT

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du total de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer (60% des dons dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires pour les entreprises).

un don de

ne vous coûte que

Pour donner en	ligne, rendez-vous sur www.unafam.org
I Mme □Mlle	□ M.
dresse	
ate de naissance éléphone	Ville

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la liste des adhérents. Les destinataires sont l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et l'Unafam. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés » et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement Général sur la Protection des Données », vous disposez sur vos données, d'un droit d'accès, de rectification, de limitation. de portabilité et d'effacement en adressant votre demande à adhesion@unafam.org. Les donateurs reçoivent la Lettre de la Présidence mensuelle par e-mail.

RAPPORT FINANCIER de la TRÉSORIERE





Danièle Loubier Trésorière de l'Unafam

Une situation financière consolidée malgré les à-coups dus à la crise sanitaire

Cette année, nous avons pu reprendre nos activités en présentiel après le coup d'arrêt lié au contexte sanitaire en 2020. Nos activités de formation, d'accueil, les groupes de parole... ont pu se dérouler globalement selon leur format habituel avec aussi des formats distanciels pour s'adapter aux contraintes sanitaires qui ont jalonné l'année. Le nombre de familles accueillies est même en légère progression.

Le compte de résultat 2021

En 2021, l'Unafam présente un résultat positif de 428 643 €.

Les ressources

Les produits s'établissent à 6398 k€, en hausse de 7 % cette année. Nos ressources proviennent à 52 % de subventions publiques.

Sur le plan national, nous sommes soutenus principalement par la Caisse nationale de soli-

> darité pour l'autonomie (CNSA), le ministère de la Santé (DGS), la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Le montant des adhésions 2021 est en **hausse de près de 5** %.

> Ces soutiens financiers nous permettent de diversifier nos actions de formation, de les adapter en

distanciel lorsque nécessaire, et de renforcer nous outils d'information auprès des familles. C'est aussi grâce à ces financements publics que nous pouvons maintenir nos services nationaux d'écoute et d'accompagnement spécialisé. En régions, les subventions les plus importantes proviennent des Agences régionales de santé (ARS) qui accompagnent de plus en plus nos délégations dans leurs actions auprès des proches aidants (groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques, etc.). De nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements.

Le montant des adhésions 2021 est en hausse de près de 5 %, un bon résultat dans le contexte que nous vivons, notamment après le léger fléchissement des adhésions rencontré en 2020, comme beaucoup d'autres associations. Nous dépassons à nouveau la barre des 15000 adhésions mais nous n'atteignons pas encore le niveau de 2019. Par la mobilisation de tous, nous espérons continuer à progresser.

Les adhésions représentent 16 % du financement de nos missions. Les dons, eux, sont en hausse de 15 %. Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donateurs pour leur fidélité.

Les charges

Les charges de l'association s'établissent cette année à 5969 k€. Une hausse de 6 % qui s'explique notamment par la reprise des actions en présentiel cette année.

Le renforcement des moyens humains professionnels pour appuyer le travail des bénévoles en délégation s'est poursuivi dans la limite des financements publics régionaux sollicités dans cet objectif.

Au-delà du travail autour du *baromètre* qui s'installe désormais dans le paysage, nous nous sommes fortement mobilisés pour mettre en avant nos dix priorités dans la perspective des présidentielles 2022, avec notre prestataire, l'agence de communication Proches.

Cette année, notre association a également soutenu un programme de sensibilisation pour lutter contre l'anxiété et la dépression chez les jeunes, *Brave Together*, afin de les aider à repérer les signes, oser en parler et trouver de l'aide.

Nous avons poursuivi notre soutien à des projets de recherche grâce à des provisions dédiées.

L'engagement des bénévoles de l'Unafam est au cœur du modèle économique de l'association, il est valorisé à près de 10 millions d'euros cette année. Sans eux, nous n'aurions pas les moyens suffisants pour mener nos missions auprès des

familles qui en ont besoin, sur l'ensemble du territoire. Je les remercie pour cet engagement fidèle et si précieux pour la bonne marche de notre association. Merci en particulier aux trésoriers locaux qui œuvrent avec vigilance au bon fonctionnement financier des délégations. Nous avons travaillé cette année 2021 à la rédaction d'un guide des trésoriers qui devraient aider ceux qui débutent dans cette fonction.

Le bilan

Le total du bilan (13 083 k€) est en progression, principalement due aux nouveaux engagements pluriannuels des ARS en soutien à nos actions dans les territoires. Ils sont inscrits en « produits constatés d'avance » et en subventions à recevoir pour les années non encore échues.

Notre association n'est pas endettée.

L'association a consolidé sa situation financière tout en poursuivant le développement de ses activités auprès des familles grâce au soutien renouvelé de nos partenaires publics et privés. Je tiens ici à les en remercier au nom de toutes les familles que nous soutenons.

Un grand merci également, au nom du conseil d'administration, à l'ensemble des équipes de professionnels et de bénévoles qui ont œuvré pour l'atteinte de ces bons résultats.

BILAN GÉNÉRAL SIÈGE DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

RII 40 4071F	31-12-2021			31-12-2020
BILAN ACTIF	Brut	Amort.	Net	Net
Logiciels siège	193 222€	152 439€	40 783€	79 450€
Logiciels sélégations	22 733€	15 722€	7 011€	7809€
Avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	215 955€	168 161€	47 794€	87 259€
Terrains	621 649€		621 649€	621 649€
Constructions Bagneux	1 326 681€	1 326 681€	0	0
Local Metz	7 622€	7 622€	0	0
Siège Paris	1 026 859€	628096€	398 763€	419 300€
Siège Paris Annexe	167 694€	77 605€	90 089€	94 281€
Appartement Hauts-de-Seine	125 000€	42 578€	82 422€	85 547 €
Installations et agencements du siège	133 068€	106 256€	26 812€	35 184€
Installations et agencements des délégations	90 645€	60 346€	30 299€	34 822€
Matériel de bureau du siège	10 239€	8 155€	2 084€	2 497€
Matériel de bureau des délégations	41 284€	39 189€	2 095€	2 659€
Matériel informatique du siège	169 736€	144 540€	25 196€	26 534€
Matériel informatique délégations	200 750€	162 575€	38 175€	29 154€
Mobilier du siège	52 785€	39 003€	13 782€	0
Mobilier des délégations	50 311€	44003€	6308€	4 290€
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	4 024 323€	2 686 649€	1 337 674€	1 355 917€
Dépôts et cautionnements du siège	289€		289€	289€
Dépôts et cautionnements des délégations	15 989€		15 989€	13 112€
Total immobilisations financières	16 278€		16 278€	13 401€
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4 256 556€	2 854 810€	1 401 746€	1 456 577€
Stocks et en-cours	28 405€		28 405€	24 868€
Acomptes fournisseurs du siège	11 336€		11 336€	5 502€
Acomptes fournisseurs des délégations	2 000€		2 000€	9 545€
Créances reçues par legs ou donation	10 500€		10 500€	10500€
Créances diverses du siège	173 778€		173 778€	46368€
Créances diverses des délégations	121€		121€	53€
Subventions à recevoir du siège	1 927 593€		1 927 593€	3 056 174€
Subventions à recevoir des délégations	1 549 607€		1 549 607€	512 851€
Produits à recevoir du siège	297 379€		297 379€	63 352€
Produits à recevoir des délégations	22 453€		22 453€	20 255€
Total des créances	3 994 767€		3 994 767€	3 724 600€
Valeurs mobilières du siège	38 323€		38323€	38 323€
Valeurs mobilières des délégations			0	14 061 €
Disponibilités du siège	3 980 531€		3 980 531€	4 051 304€
Disponibilités des délégations	3 585 226€		3 585 226€	3 195 870€
Charges constatées d'avance du siège	47 445€		47 445€	42 614€
Charges constatées d'avance des délégations	6 074€		6 074€	4573€
·				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 680 771€		11 680 771€	11 096 213€

BILAN GÉNÉRAL SIÈGE DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

BILAN PASSIF	31-12-2021	31-12-2020
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise / fonds propres statutaires	3 440 103€	3 513 335€
Report à nouveau	2 479 148€	2 140 207€
Résultat de l'exercice	428 643€	338 940€
Situation nette (sous -total)	6 347 894€	5 992 482€
Subventions d'investissement		
TOTAL DES FONDS PROPRES	6 347 894€	5 992 482€
Fonds reportés		491 116€
Fonds dédiés du siège	1 601 418€	1 319 303€
Fonds dédiés des délégations	1 033 312€	958 779€
Total des fonds reportés et dédiés	2 634 730	2 769 198
Provisions pour risques et charges du siège	59 504€	52 137€
Provisions pour risques et charges des délégations	31364€	29 069€
Total des provisions	90 868	81 206

Dettes financières

TOTAL GÉNÉRAL	13 082 517 €	12 552 790€
TOTAL DETTES	4 009 025€	3 709 904€
Produits constatés d'avance Délégations	1 427 170€	431 700€
Produits constatés d'avance Siège	2 088 354€	2 797 590€
Total des dettes	493 501€	480 614€
Autres dettes des délégations	70 521€	50 043€
Autres dettes du siège	3 181€	102 151€
Dettes sociales et fiscales des délégations		1886€
Dettes sociales et fiscales du siège	276 574€	219 376€
Fournisseurs et omcptes rattachés des délégations	29 279€	33 969€
Fournisseurs et comptes rattachés au siège	113 946€	73 189€

COMPTE DE RÉSULTAT SIÈGE DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

		Résultat 2021 F				Résultat 2020
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat cumulé	Résultat cumulé
PRODUITS D	O'EXPLOITATION					1
Cotisations		1 048 982€	261 543€	- 261 543€	1048982€	999 534€
Ventes	Ventes de biens	24 523€	19 153€		43 676€	22 635€
de biens et services	Ventes de services	317 547€	0	- 51 586€	265 961 €	134 945€
	Concours publics - Subventions Exploitat	tion				
	74 - Subventions DGS + DGCS	192 000€			192 000€	189 498€
	74 - Subvention CNSA	842 576€	165 104€	- 165 104€	842 576€	602 740€
	74 - Subvention ARS	693724€	1 270 894€	- 285 898€	1 678 720€	1 499 166€
	74 - Autres subventions	25 500€	592 553€		618 053€	650 239€
Produits	Ressources Générosité du public			I	I	
de tiers financeurs	75 - Mécenat	95 000€			95 000€	63 000€
	75 - Dons reçus	229 788€	101 219€	- 73 687€	257 320€	222 696€
	75 - Assurances vie	29 924€			29 924€	123 058€
	75 - Legs ou donation	255 927€			255 927€	524 882€
	75 - Dons = non rbt frais	165 005€			165 005€	120 740€
	Contributions financières	104 859€	124 258€		229 117€	175 636€
Reprise sur a	mortissements, transferts de charge	2 305€	2 768€		5 073€	30 756€
Utilisation de	es fonds dédiés	313 133€	269 065€		582 198€	517 404€
Autres produ	its	814€	83 222€		84 036€	85 342€
	75 - Aide siège aux régions		83 000€	-83 000€	0	0
	75 - Reversement entre siège - dpt - région	27 842€	65 351€	- 93 193€	0	0
Total des pro	duits d'exploitation	4 369 449€	3 038 130€	(1 014 011 €)	6 393 568€	5 962 271€
CHARGES D	D'EXPLOITATION					
60 - Achats		91 681€	100 015€	-3784€	187 912€	158 388€
60 - Variation d	le stocks	(3 537)€	0		(3 537€)	(24 868€)
61 - Services ex	ctérieurs	534 909€	315 374€	- 47 802 €€	802 481 €	746 344€
62 - Autres serv	vices extérieurs	1 045 694€	1 078 572€		2 124 266€	1 709 221€
62 - Dons = no	n rbt frais	165 005€			165 005€	120 740€
65 - Aides finar	ncières	72 571€	15 180€		87 751€	270 617 €
65 - Aides finar	ncières - siège - délégations	591 971€	370 454€	- 962 425€	0	0
63 - Impôts, tax	xes et versements assimilés	145 734€	2 391€		148 125€	121 479€
64 - Charges de		1 451 925€	429777€		1 881 702€	1 529 982€
	aux amortissements	97 272€	30 656€		127 928€	118 003€
68 - Dotations a		9 673€	5 062€		14 735€	5 970€
68 - Report en f	'	30 900€	343 598€		374 498€	816 942€
· ·	rges de gestion courante	39 954€	18 114€		58 068€	55 924€
	arges d'exploitation	4 273 752€	2 709 193€	(1 014 011€)	5 968 934€	5 628 742€
RÉSULTAT D	'EXPLOITATION	95 697€	328 937€	0	424 634€	333 529€

COMPTE DE RÉSULTAT SIÈGE DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

		Résultat 2021			Résultat 2020		
	Siège	Délégations	Retraitement	Résultat cumulé	Résultat cumulé		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS							
76 - Produits financiers	3 603€	406€		4009€	4 861		
66 - Charges financières							
RÉSULTAT FINANCIER	3 603€	406€		4 009€	4 861€		
RÉSULTAT COURANT	99 300€	329 343€	0	428 643€	338 390€		
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
77 - Produits exceptionnels				0	550€		
78 - Reprises sur provisions				0	0		
Total des produits exceptionnels	0	0	0	0	550€		
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
67 - Charges exceptionnelles				0	0		
68 - Dotations aux provisions				0	0		
Total des charges exceptionnelles	0	0	0	0	0		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	550€		
TOTAL DES PRODUITS	4 373 052€	3 038 536€	(1 014 011 €)	6 397 577€	5 967 682€		
TOTAL DES CHARGES	4 273 752€	2 709 193€	(1 014 011€)	5 968 934€	5 628 742€		
RÉSULTAT	99 300€	329 343€	0	428 643€	338 940€		
Contributions Volontaires en nature							
870 - Dons en nature							
870 - Prestations en nature	144 112€	4 240€		148 352€	115 684€		
875 - Bénévolat	596 902€	9 351 204€		9 948 106€	9 583 302€		
Total	741 014€	9 355 444€		10 096 458€	9 698 986€		
Charges des contributions volontaires							
860 - Secours en nature							
861 - Mises à dispo gratuite		4 240€		4240€	2 793€		
862 - Prestations en nature	144 112€			144 112€	112 891 €		
864 - Personnel bénévole	596 902€	9 351 204€		9 948 106€	9 583 302€		
Total	741 014€	9 355 444€		10 096 458€	9 698 986€		

44 Rapport d'activité Unafam 2021 45

BUDGET PRÉVISIONNEL GÉNÉRAL SIÈGE ET DÉLÉGATIONS 2022

CHARGES	Siège	Délégations	Retraitement	Prévisionnel 2022	Réalisé 2021
CHARGES DIRECTES					
60 - Achats	115 000€	110 000 €	-5 000€	220 000 €	184 375 €
61 - Services extérieurs	560 000€	315 000€	-50 000 €	825 000 €	802 481 €
62 - Autres services extérieurs	1230000€	1 120 000 €		2 350 000€	2 289 271 €
63 - Impôts et taxes	148 000 €	2 000 €		150 000 €	148 125 €
64 - Charges de personnel	1 485 000 €	465 000€		1 950 000 €	1 881 702 €
65 - Autres charges de gestion courante	710 000 €	390 000€	-950 000€	150 000 €	145 819 €
66 - Charges financières		-€		-€	-€
67 - Charges exceptionnelles		-€		-€	
68 - Dotation aux amortissements et provisions	150 000 €	330 000€		480 000€	517 161 €
Total des charges	4 398 000€	2 732 000 €	-1005000€	6 125 000 €	5 968 934€
Résultat prévisionnel 2021				-€	428 643 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature				10 100 000 €	10 096 458 €
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				150 000€	148 352 €
Personnel bénévole				9 950 000 €	9 948 106 €
TOTAL	4 398 000 €	2 732 000 €	- 1 005 000 €	16 225 000 €	16 494 035 €

PRODUITS	Siège	Délégations	Retraitement	Prévisionnel 2022	Réalisé 2021
RESSOURCES DIRECTES					
70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	360 000 €	20 000€	- 50 000 €	330 000 €	309 637 €
74 - Subventions d'exploitation	1 760 000€	2 020 000€	- 450 000€	3 330 000€	3 331 349 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 725 000 €	705 000€	- 470 000 €	1 960 000 €	2 165 311 €
76 - Produits financiers	5 000€			5 000€	4 009 €
77 - Produits exceptionnels				-€	-€
78 - Reprises sur amortissements et provisions, fonds dédies et réserves	250 000 €	250 000 €		500 000€	587 271 €
79 - Transfert de charges				-€	
Total des produits	4 100 000€	2 995 000€	- 970 000 €	6 125 000 €	6 397 577 €
Résultat					
87 - Contributions volontaires en nature	-€	-€		10 100 000€	10 096 458 €
Bénévolat				9 950 000 €	9 948 106€
Prestations en nature				150 000€	148 352 €
Dons en nature					
TOTAL	4 100 000 €	2 995 000 €	- 970 000 €	16 225 000 €	16 494 035 €

Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2022

Ain - Unafam 01: 04 74 32 11 39 - 01@unafam org Aisne - Unafam 02: 03 23 63 93 54 - 02@unafam.org Allier - Unafam 03: 04 73 92 93 34 - 03@unafam.org Alpes Haute-Provence - Unafam 04: 07 67 18 66 88 - 04@unafam.org Hautes-Alpes - Unafam 05: 06 40 54 73 81 - 05@unafam.org Alpes-Maritimes - Unafam 06: 07 63 24 23 45 - 06@unafam.org Ardèche - Unafam 07: 04 75 55 16 43 - 07@unafam.org Ardennes - Unafam 08: 06 89 26 24 03 - 08@unafam.org Ariège - Unafam 09: 07 86 36 57 76 - 09@unafam.org Aube - Unafam 10: 03 25 40 62 74 - 10@unafam.org Aude - Unafam 11: 06 44 27 31 22 - 11@unafam.org Avevron - Unafam 12: 07 77 38 96 00 - 12@unafam.org Bouches-du-Rhône - Unafam 13: 06 43 84 67 22 - 13@unafam.org Calvados - Unafam 14:02 31 85 24 87 - 14@unafam.org Cantal - Unafam 15: 04 73 92 93 34 - 15@unafam.org Charente - Unafam 16: 06 07 36 42 21 - 16@unafam.org Charente-Maritime - Unafam 17: 05 46 00 41 54 - 17@unafam.org Cher - Unafam 18: 02 48 70 05 38 - 18@unafam.org Corrèze - Unafam 19: 06 41 50 78 28 - 19@unafam.org Corse - Unafam 20: 06 79 30 26 59 - 20@unafam.org Côte-d'Or - Unafam 21: 03 80 49 78 45 - 21@unafam.org Côtes-d'Armor - Unafam 22: 06 26 13 60 41 - 22@unafam.org Creuse - Unafam 23: 06 49 17 62 58 - 23@unafam.org Dordogne - Unafam 24: 06 07 37 46 74 - 24@unafam.org Doubs - Unafam 25: 03 81 53 68 56 - 25@unafam.org **Drôme - Unafam 26:** 04 75 55 16 43 - 26@unafam.org Eure - Unafam 27: 02 32 31 36 19 - 27@unafam.org Eure-et-Loir - Unafam 28: 06 86 51 21 56 - 28@unafam.org Finistère - Unafam 29: 07 88 17 72 32 - 29@unafam.org Gard - Unafam 30: 06 98 17 53 44 - 30@unafam.org Haute-Garonne - Unafam 31: 05 61 48 11 56 - 31@unafam.org Gers - Unafam 32: 05 62 60 30 36 - 32@unafam.org Gironde - Unafam 33: 05 56 81 44 32 - 33@unafam.org Hérault - Unafam 34: 04 67 58 49 29 - 34@unafam.org Ille-et-Vilaine - Unafam 35: 02 99 53 88 93 - 35@unafam.org Indre - Unafam 36: 02 54 27 68 19 - 36@unafam.org Indre-et-Loire - Unafam 37: 02 47 64 43 79 - 37@unafam.org Isère - Unafam 38: 04 76 43 12 71 - 38@unafam.org Jura - Unafam 39: 06 48 82 46 79 - 39@unafam.org Landes - Unafam 40: 06 80 30 82 41 - 40@unafam.org Loir-et-Cher - Unafam 41: 06 71 53 24 15 - 41@unafam.org Loire - Unafam 42: 04 77 32 77 05 - 42@unafam.org Haute-Loire - Unafam 43: 04 71 03 36 64 - 43@unafam.org Loire-Atlantique - Unafam 44: 02 51 83 17 73 - 44@unafam.org Loiret - Unafam 45: 02 38 86 17 43 - 45@unafam.org Lot - Unafam 46: 06 28 19 50 47 - 46@unafam.org Lot-et-Garonne - Unafam 47: 06 71 63 35 83 - 47@unafam.org Lozère - Unafam 48: 06 95 16 48 32 - 48@unafam.org Maine-et-Loire - Unafam 49: 02 41 80 47 79 - 49@unafam.org Manche - Unafam 50: 06 04 16 49 30 - 50@unafam.org

Marne - Unafam 51: 0673 66 1302 - 51@unafam.org Haute-Marne - Unafam 52: 06 48 39 38 52 - 52@unafam.org Mavenne - Unafam 53: 06 58 78 93 36 - 53@unafam.org Meurthe-et-Moselle - Unafam 54: 03 83 53 26 57 - 54@unafam.org Meuse - Unafam 55: 06 70 70 75 81 - 55@unafam.org Morbihan - Unafam 56: 06 47 47 47 67 - 56@unafam.org Moselle - Unafam 57: 06 42 39 83 77 - 57@unafam.org Nièvre - Unafam 58: 03 86 57 97 22 - 58@unafam.org Nord - Unafam 59: 03 20 56 70 70 - 59@unafam.org Oise - Unafam 60: 0672976091-60@unafam.org Orne - Unafam 61: 02 33 66 20 88 - 61@unafam.org Pas-de-Calais - Unafam 62: 07 83 97 05 62 - 62@unafam.org Puy-de-Dôme - Unafam 63:0473929334-63@unafam.org Pyrénées-Atlantiques - Unafam 64: 05 40 39 59 07 - 64@unafam.org Hautes-Pyrénées - Unafam 65: 07 70 31 27 36 - 65@unafam.org Pyrénées-Orientales - Unafam 66: 06 88 59 08 62 - 66@unafam.org Bas-Rhin - Unafam 67: 03 88 65 96 40 - 67@unafam.org Haut-Rhin - Unafam 68: 06 25 83 47 90 - 68@unafam.org Rhône - Unafam 69: 04 72 73 41 22 - 69@unafam.org Haute-Saône - Unafam 70: 03 84 76 64 40 - 70@unafam.org Saône-Et-Loire - Unafam 71: 06 41 06 21 75 - 71@unafam.org Sarthe - Unafam 72: 02 43 40 44 53 - 72@unafam.org Savoie - Unafam 73: 09 66 87 91 54 - 73@unafam.org Haute-Savoie - Unafam 74: 04 50 52 97 94 - 74@unafam.org Paris - Unafam 75: 01 45 20 63 13 - 75@unafam.org Seine-Maritime - Unafam 76: 02 35 62 05 15 - 76@unafam.org Seine-et-Marne - Unafam 77: 07 68 48 03 75 - 77@unafam.org Yvelines - Unafam 78: 01 39 54 17 12 - 78@unafam.org Deux-Sèvres - Unafam 79: 05 49 78 27 35 - 79@unafam.org Somme - Unafam 80: 06 70 87 28 52 - 80@unafam.org Tarn - Unafam 81: 06 70 42 50 11 - 81@unafam.org Tarn-et-Garonne - Unafam 82: 05 63 91 53 44 - 82@unafam.org Var - Unafam 83: 06 52 86 65 76 - 83@unafam.org Vaucluse - Unafam 84 - 07 86 29 97 30 - 84@unafam.org Vendée - Unafam 85: 06 61 13 09 13 - 85@unafam.org Vienne - Unafam 86: 06 85 19 29 65 - 86@unafam.org Haute-Vienne - Unafam 87: 06 81 31 57 29 - 87@unafam.org Vosges - Unafam 88: 03 29 64 05 73 - 88@unafam.org Yonne - Unafam 89: 06 28 48 61 81 - 89@unafam.org Territoire de Belfort - Unafam 90: 03 84 22 20 84 - 90@unafam.org Essonne - Unafam 91: 01 64 46 96 21 - 91@unafam.org Hauts-de-Seine - Unafam 92: 09 62 37 87 29 - 92@unafam.org Seine-Saint-Denis - Unafam 93: 01 43 09 30 98 - 93@unafam.org Val-de-Marne - Unafam 94: 01 41 78 36 90 - 94@unafam.org Val-d'Oise - Unafam 95: 01 34 16 70 79 - 95@unafam.org Guadeloupe - Unafam 971: 06 90 36 71 30 - 971@unafam.org Martinique - Unafam 972 - 05 96 63 01 48 - 972@unafam.org Guyane - Unafam 973: 05 94 38 27 79 - 973@unafam.org

Réunion - Unafam 974: 06 92 38 85 97 - 974@unafam.org



 Service administratif: 01 53 06 30 43 secretariatdg@unafam.org

• Siège national de l'Unafam : 01 53 06 30 43

• Service Écoute-famille : 01 42 63 03 03

• Assistante sociale - secteur Île-de-France : 01 53 06 11 43

• Assistante sociale - hors Île-de-France: 01 53 06 30 91

• Permanence Avocats et Psychiatres: 01 53 06 30 43

• Site internet : unafam.org

Unafam - Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

(Association reconnue d'utilité publique) 12, villa Compoint - 75017 Paris

Standard : 01 53 06 30 43 Écoute-famille : 01 42 63 03 03 E-mail : secretariatdg@unafam.org

Conseil d'administration de l'Unafam

Présidente: Marie-Jeanne Richard Président d'honneur: Jean Canneva Vice-présidentes: Brigitte Delphis, Roselyne Touroude

Secrétaire: Dominique Butreau-Pinel Secrétaire adjoint: François Pilet Trésorière: Danièle Loubier Trésorier adjoint: Jean-François Giovannetti

Julien Angwe, Catherine Broutin, Lucie Caubel, Hélène Chastanier-Dreysse, Martine Dos Santos, Martine Frager-Berlet, Jean-Paul Grattesol,

Jean-Pierre Lafleuriel, Jean-Louis Laville, Laurent Lefebvre, Laurence Lillie, Alain Monnier, Denys Priolet, Michel Rigault, Alix Viel

Réalisation

Agence Kaolin - 123, rue du Cherche-Midi - 75015 Paris - agencekaolin.com

Secrétariat de rédaction : Emmanuel Cauchois Direction artistique : Émilie Caro

Crédits photo : iStockphoto, Unafam Couverture : Olga Z. / iStockphoto

Impression : Imprimerie Chevillon (89) ISSN : 2778-6609

Toute reproduction interdite sans autorisation des auteurs